



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D-2018/407

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Structure d'accueil de la Petite Enfance Docteur Christiane Larralde. Présentation du rapport annuel 2017. Information au Conseil Municipal.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 janvier 2015, vous avez confié à la société Les Petits Chaperons Rouges Collectivités Publiques l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé rue Albert Thomas dénommé Docteur Christiane LARRALDE, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} mars 2015 pour une durée de 4 ans et six mois.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les concessionnaires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse conformément à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 1er juin 2015. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 60 places et est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

II – Evolution de l'activité

165 enfants ont été accueillis par l'établissement en 2017 sur une base de 246 jours d'ouverture. L'établissement a été ouvert au mois d'août (conformément à l'option prévue au contrat).

L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 74,5%, soit 126 482 heures de présence des enfants ;
- un taux de présentéisme financier de 85%, soit 144 302 heures facturées aux familles.

Ces résultats correspondent à ceux prévus au contrat avec 74% de présentéisme physique et 85% de présentéisme financier.

III – La qualité du service

Le projet pédagogique s'appuie sur les fondements de l'éducation nouvelle et sur les pédagogies actives (type Montessori) : la centration sur l'enfant et l'éducation à la vie en société. Ce type de pédagogie favorise la libre expérimentation, l'enfant est acteur, agit sur les situations et ne les subit pas.

L'objectif pour les professionnels est de favoriser l'autonomie et le libre choix de l'enfant à travers l'observation et l'organisation des espaces favorisant ainsi les expériences en fonction de leur âge et de leurs envies.

En 2017, l'équipe a choisi de travailler autour du thème du « bien être » avec la pratique régulière d'ateliers de yoga, l'investissement de la salle sensorielle par la psychomotricienne et par des ateliers parents/enfants, des temps de relaxation des professionnelles et des enfants, et la sensibilisation des équipes à la verbalisation des émotions et à la communication positive. De plus, l'équipe pratique la communication gestuelle accompagnée par la parole dans la prise en charge de l'enfant.

La structure a également poursuivi son partenariat avec le groupe scolaire Albert Thomas et avec la bibliothèque Saint Augustin (emprunt de livres et visite mensuelle d'une conteuse).

Les parents ont été associés à des événements clés de la crèche tels que les réunions de rentrée, le conseil de crèche, des rencontres à thème, la semaine du goût, la semaine de la petite enfance, des ateliers parents/enfants (Ateliers cuisine (pain, pizza, sablés sans gluten...), argile, peinture propre, body painting, fabrication de bouteilles sensorielles, décorations de Noël...) et à deux temps festifs (estival et fin d'année). En complément, une newsletter « crèche actus » est envoyée aux parents tous les deux mois et les parents peuvent accéder à une interface internet dédiée.

Les 22 salariés sont en CDI, dont 2 en contrats d'aide à l'embauche. En 2017, 10 agents, dont la directrice, suite à une promotion, une mutation, une démission pour suivi de conjoint et 4 salariés pour des changements de projets professionnels, ont quitté la crèche. L'organisation et la cohésion d'équipe sont favorisés par des réunions régulières de section. Les projets transverses sont travaillés lors de réunions intersections et interprofessionnelles. Les directrices bénéficient d'analyses de pratiques professionnelles et de réunions de coordination.

La structure a été auditée en mars 2017 dans le cadre de la démarche qualité du groupe Les Petits Chaperons Rouges.

Deux enquêtes de satisfaction ont été proposées aux parents. La 1ère, réalisée en mai et ayant pour objectif de réaliser un bilan complet de l'année écoulée, a ressorti un taux de satisfaction globale de 80,8%.

Une seconde enquête réalisée en octobre, et qui concernait uniquement les nouveaux enfants n'a pas recueilli suffisamment de retours des familles. Dans ce contexte, une nouvelle enquête a été planifiée début 2018.

A l'issue des analyses des questionnaires de satisfaction, des plans d'actions ont rapidement été mis en place, notamment la mise en place de menus en ligne, l'installation de fauteuils dans le hall d'entrée...

IV – Les actions de développement durable et liées à l'Agenda 21

Deux vélos ont été mis à disposition des salariés pour leur déplacement.

Les frais de transports pour les salariés qui se déplacent en bus et en tram, en deçà du prévisionnel, sont pris en charge.

L'équipe a organisé des activités orientées vers le développement durable avec la récolte de matériaux de récupération.

Lors de la semaine du développement durable, la crèche a personnalisé une affiche sur les éco-gestes qu'elle réalise au quotidien.

La crèche a participé à différents projets d'ordre caritatif : appel aux dons de vêtements bébés au secours populaire, collecte de jouets au profit du foyer maternel de Gradignan, collecte de gourdes de compote pour les clowns stéthoscope...

V – Les actions relatives au Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale de la Ville

En 2017, la structure a accueilli des jeunes en contrat d'avenir, représentant 7 026 heures d'insertion, ce qui est au-dessus de l'engagement contractuel de 6 436 heures. L'équipe de la crèche a également développé un projet passerelle lecture et chant avec l'école primaire Albert Thomas et un partenariat avec la bibliothèque Saint Augustin.

VI – L'entretien des biens

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition. Dans ce cadre, il a souscrit des contrats de maintenance et de vérification (23 108 euros en 2017) et a réalisé des travaux pour un montant de 2 178 euros. Il a également renouvelé du petit matériel pour un montant de 3 915,19 euros.

VII. Eléments financiers

Comptes de résultat réels et prévisionnels 2017 et 2016 synthétiques :

Comparaison réel/contrat, en €	2016					2017					Variation Réel 17 / Réel 16
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	
Achats	95 956	4 856	100 812	33 158	-62 798	97 875	4 952	102 827	28 926	- 73 901	- 4 232
Services Extérieurs	22 855	26	22 881	73 642	50 787	23 313	26	23 339	80 207	56 868	6 565
Services Extérieurs	16 626	217	16 843	14 064	- 2 562	16 958	222	17 180	15 591	- 1 589	1 527
Impôts et Taxes	51 992	2 169	54 161	33 813	-18 179	53 033	2 213	55 246	36 798	- 18 448	2 985
Charges de personnel	651 223	38 532	689 755	601 927	-49 296	664 246	39 110	703 356	597 773	-105 583	- 4 154
Autres charges de gestion courante	29 376	-	29 376	65 956	36 580	29 964	-	29 964	65 973	36 009	17
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-	474	474	474
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 601	-	21 601	27 499	5 898	21 601	-	21 601	24 843	3 242	- 2 656
IS	7 407	-	7 407	12 158	4 751	7 555	-	7 555	23 754	16 199	11 596
Total Charges	897 036	45 800	942 836	862 217	-34 819	914 545	46 523	961 068	874 339	- 86 729	12 122
Rémunération gestionnaire après IS	14 814	1 031	15 845	105 454	90 640	15 110	1 052	16 162	122 148	105 986	16 694
Total Charges après rémunération gestionnaire	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 655	47 575	977 229	996 487	19 258	28 816
Produits de fonctionnement	911 850	46 831	958 681	949 610	37 760	929 654	47 574	977 229	987 076	9 847	37 466
Autres produits de gestion courante	-	-	-	18 061	18 061	-	-	-	9 411	9 411	- 8 650
Total Produits	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 654	47 574	977 229	996 487	19 258	28 816
Résultat	-	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-

Le résultat net 2017 est à l'équilibre, le total des charges après rémunération du délégataire de 996 487 euros est égal au total des produits. Ces produits et charges sont supérieurs à ceux prévus au contrat de +19 258 euros et à ceux de 2016 de 28 816 euros. L'analyse de ces variations est réalisée ci-après.

Comptes de résultat réels et prévisionnels 2017 et 2016 détaillés :

Comparaison réel/contrat en €	2016					2017					Variation Réel 17 / Réel 16
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	
Energie, eau, gaz, carburants...	21 950		21 950	14 160	- 7 790	22 389		22 389	10 302	- 12 087	- 3 858
Frais généraux, administratifs	1 864		1 864	1 063	- 801	1 901		1 901	1 089	- 812	26
Fourniture sécurité des locaux	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Alimentation et boissons	50 465	4 268	54 733	1 018	- 49 447	51 474	4 353	55 827	1 902	- 53 925	884
Fournitures activité, puériculture et jouets	8 446		8 446	6 298	- 2 148	8 615		8 615	4 234	- 4 381	- 2 064
Produits pharmaceutiques	8 090	588	8 678	9 148	1 058	8 252	599	8 851	9 617	766	469
Divers: Produits entretien	5 141		5 141	1 471	- 3 670	5 244		5 244	1 782	- 3 462	311
Achats	95 956	4 856	100 812	33 158	- 62 798	97 875	4 952	102 827	28 926	- 73 901	- 4 232
Alimentation (sous-traitance)	-		-	54 475	54 475	-		-	55 554	55 554	1 079
Locations et charges locatives	3 985		3 985	1 200	- 2 785	4 065		4 065	1 545	- 2 520	345
Entretien et réparation (bien immob/mob/maintenance) + GER	17 059		17 059	17 967	908	17 401		17 401	23 108	5 707	5 141
Prime d'assurance	1 666	26	1 692	-	- 1 666	1 699	26	1 725	-	- 1 725	-
Divers documentation et abonnements	145		145	-	- 145	148		148	-	- 148	-
Services Extérieurs	22 855	26	22 881	73 642	50 787	23 313	26	23 339	80 207	56 868	6 565
Personnel extérieur (médecin, psy, CAC)	13 081	217	13 298	9 556	- 3 525	13 343	222	13 565	13 034	- 531	3 478
Intermédiaires et honoraires	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Service support	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Publicité	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Transport pour les activités	1 921		1 921	- 1 921	- 1 921	1 959		1 959	- 1 959	- 1 959	-
Déplacements, mission, réception	-		-	3 328	3 328	-		-	845	845	- 2 483
Frais postaux et télécom	808		808	1 180	372	824		824	1 712	888	532
Divers: frais bancaires	816		816	-	- 816	832		832	-	- 832	-
Autres services Extérieurs	16 626	217	16 843	14 064	- 2 562	16 958	222	17 180	15 591	- 1 589	1 527
I&T rattachés au frais de personnel	40 433	1 957	42 390	26 530	- 13 903	41 242	1 997	43 239	21 574	- 21 665	- 4 956
Autres I&T: C3S, CVAE, taxe apprentissage	11 559	212	11 771	7 283	- 4 276	11 791	216	12 007	15 224	3 217	7 941
Impôts et Taxes	51 992	2 169	54 161	33 813	- 18 179	53 033	2 213	55 246	36 798	- 18 448	- 2 985
Rémunération personnel	449 261	38 532	487 793	460 796	11 535	458 246	39 110	497 356	451 858	- 45 498	- 8 938
Charges patronales	170 719		170 719	127 404	- 43 315	174 133		174 133	127 518	- 46 615	114
Autres charges sociales (CE, médecine travail)	19 562		19 562	6 457	- 13 105	19 953		19 953	10 968	- 8 985	4 511
Autres dont formation	11 681		11 681	7 270	- 4 411	11 914		11 914	7 429	- 4 485	159
Charges de personnel	651 223	38 532	689 755	601 927	- 49 296	664 246	39 110	703 356	597 773	- 105 583	- 4 154
Charges diverses de gestion courantes	29 376		29 376	65 956	36 580	29 964		29 964	65 973	36 009	17
Autres charges de gestion courante	29 376		29 376	65 956	36 580	29 964		29 964	65 973	36 009	17
Charges financières	-		-	-	-	-		-	474	474	474
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 601		21 601	27 499	5 898	21 601		21 601	24 843	3 242	- 2 656
IS	7 407		7 407	12 158	4 751	7 555		7 555	23 754	16 199	11 596
Participation salariés	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Total Charges	897 036	45 800	942 836	862 217	- 34 819	914 545	46 523	961 068	874 339	- 86 729	12 122
Rémunération gestionnaire après IS	14 814	1 031	15 845	105 454	90 640	15 110	1 052	16 162	122 148	105 986	16 694
Total Charges après rémunération gestionnaire	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 655	47 575	977 229	996 487	19 258	28 816
Contrôle	-		-	-	-	-		-	-	-	-

Comparaison réel/contrat €	2016					2017					Variation Réel 17 / Réel 16
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	
PS reçue de la CAF (Mcaf) + famille	670 428	38 580	709 008	691 505	21 077	690 662	39 744	730 406	739 750	9 344	48 245
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	241 422	8 251	249 673	258 105	16 683	238 992	7 830	246 822	247 326	504	- 10 779
<i>dont M1</i>											0
<i>dont M2</i>											0
<i>autres</i>											0
Produits de fonctionnement	911 850	46 831	958 681	949 610	37 760	929 654	47 574	977 229	987 076	9 847	37 466
Cotisations adhérents	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Autres (subvention exploitation)	-		-	18 061	18 061	-		-	9 411	9 411	- 8 650
Autres produits de gestion courante	-		-	18 061	18 061	-		-	9 411	9 411	- 8 650
Produits financiers	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Produits exceptionnels	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Total Produits	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 654	47 574	977 229	996 487	19 258	28 816
Résultat	-		-	-	-	0	0	-	-	-	-

VII.1 Les produits

Comparaison réel/contrat €	2016					2017					Variation Réel 17 / Réel 16
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	
PS reçue de la CAF (Mcaf) + famille	670 428	38 580	709 008	691 505	21 077	690 662	39 744	730 406	739 750	9 344	48 245
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	241 422	8 251	249 673	258 105	16 683	238 992	7 830	246 822	247 326	504	- 10 779
<i>dont M1</i>											0
<i>dont M2</i>											0
<i>autres</i>											0
Produits de fonctionnement	911 850	46 831	958 681	949 610	37 760	929 654	47 574	977 229	987 076	9 847	37 466
Cotisations adhérents	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Autres (subvention exploitation)	-		-	18 061	18 061	-		-	9 411	9 411	- 8 650
Autres produits de gestion courante	-		-	18 061	18 061	-		-	9 411	9 411	- 8 650
Produits financiers	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Produits exceptionnels	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Total Produits	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 654	47 574	977 229	996 487	19 258	28 816

En 2017, les produits s'élèvent à 996 487 euros contre 967 671 euros en 2016, soit une augmentation de 28 816 euros. En outre, en 2017, les produits perçus par la structure ont été supérieurs de 19 258 euros par rapport aux produits du compte de résultat prévisionnel contractuel. Cela s'explique par un nombre d'heures facturées supérieures au contrat (+ 1 644 heures facturées) et par des subventions contrats aidées non prévues au contrat. Les produits se décomposent comme suit au 31/12/2017 :

- 739 750 euros de participation de la CAF et familles,
- 247 326 euros de compensation de la Ville,
- 9 411 euros d'autres produits (subventions contrats aidés).

VII.1.1 Prestation de Service Unique (PSU) : CAF et familles

Les montants de participation de la CAF et des versements réalisés par les familles sont définis par la politique appliquée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. A noter que le montant mentionné dans les comptes au titre de 2017 risque de faire l'objet d'une régularisation dans les comptes 2018 suite à une erreur de déclaration auprès de la CAF du délégataire. Néanmoins, cela n'influencera en rien le montant de la compensation Ville.

VII.1.2 Compensation Ville

L'article 18 du contrat de délégation définit la participation que la Ville verse au fermier. Elle se compose de :

- la part M1, qui correspond à la compensation versée au fermier au titre de ses obligations ;
- la part M2, variable selon la performance du fermier.

Le montant de la compensation Ville au titre de 2017 comptabilisée par le délégataire est de 247 326 euros. Ce montant correspond à :

- 238 992 euros de compensation Ville, part M1 ;
- + 7 830 euros de compensation Ville, part M2 pour ouverture au mois d'août ;
- + 251 euros de régularisation d'écart sur le montant du M2 2016 ;
- + 253 euros trop facturés par le délégataire (septembre 2017).

VII.1.2.1 Compensation Ville part M1

La part M1 de la compensation Ville au titre de 2017 s'élève à 238 992 euros. La compensation M1 prévisionnelle n'a pas à être ajustée au taux réel de PSU en 2017. Selon l'article 18 du contrat, ce montant sera réajusté à partir de l'exercice 2018 en fonction de la valeur réelle de la PSU fixée par la CAF.

VII.1.2.2 Compensation Ville part M2

La part M2 de la compensation Ville au titre de 2017 s'élève à + 7 830 euros. L'article 18 du contrat prévoit que M2 soit variable selon la performance du fermier.

En 2017, M2 correspond à la compensation versée par la Ville dans le cadre de l'option d'ouverture de 20 jours supplémentaires au mois d'août. Selon l'article 18 du contrat, au titre de 2017, cette compensation n'a pas à être réajustée au taux horaire PSU réel.

Notons que, n'ont pas lieu d'être appliquées en 2017 :

- la pénalité de 4 000 euros par point de pourcentage en de ça de 80%, prévue au contrat dans la part M2, qui s'applique si le taux de présentéisme financier est inférieur à 80% ;
- la redevance de 4 000 euros par point de pourcentage supplémentaire si le taux de présentéisme financier réel est supérieur à 85%, prévue au contrat dans la part M2.
- la minoration liée à la commercialisation de places à des entreprises.

Selon le contrat, article 18, le taux de présentéisme financier est égal au nombre d'heures payées par les familles divisé par le total des heures d'ouverture de la crèche.

VII.1.2.3 Régularisations sur exercices antérieurs

Les +251 euros comptabilisés par le fermier en 2017, régularisent un écart né sur l'exercice 2016, entre le montant de la compensation Ville comptabilisé par le délégataire et les montants à enregistrer calculés par les services en application du contrat.

Le tableau ci-dessous synthétise l'origine et les régularisations de ces écarts :

Impact sur le résultat net, en €	2015			2016			2017		
	Montants selon contrat et calculs Concédant	Réel	Ecart non comptabilisés	Montants selon contrat et calculs Concédant	Réel en comptabilité	Ecart non comptabilisés	Montants selon contrat et calculs Concédant	Réel en comptabilité	Ecart non comptabilisés
Ouverture août 2015	8 683	0	8 683	0	8 683	0		0	0
Suivi écarts contrat/réel 2015	8 683	0	8 683		8 683	0		0	0
Ecart sur ouverture Aout 2016				8 251	8 000	251	0	251	0
Suivi écarts contrat/réel 2016				8 251	8 000	251		251	0
Trop facturé LPCR							0	253	-253
Suivi écarts contrat/réel 2017							0	253	-253
Total	8 683	0	8 683	8 251	16 683	251	0	504	-253

Comme détaillé dans le tableau ci-avant, les 251euros qui viennent augmenter le montant de la compensation Ville en 2017 correspondent à un écart entre :

- d'une part, le montant de la compensation Ville dans le cadre de l'option pour l'ouverture de 20 jours supplémentaires en août 2016 comptabilisé par le délégataire : 8 000 euros ;
- d'autre part ce montant dû par la Ville au titre de 2016, selon le contrat, annexe 11 : 8 251 euros.

L'écart de 253 euros correspond à un trop facturé à la Ville et trop comptabilisé en produit par le délégataire. Cette erreur sera corrigée en comptabilité en 2018.

VII.1.2.4 Prix d'une place en crèche pour la Ville par an

Ci-après un tableau de suivi du prix d'un berceau à l'année pour la Ville :

Prix d'une place en crèche pour la Ville, en €	2016					2017				
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel
Montant compensation Ville	241 422	8 251	249 673	258 105		238 992	7 830	246 822	247 326	
Prix d'une place pour la Ville			4 161	4 302	3%			4 114	4 122	0%
Montants non comptabilisés au titre de l'année par le délégataire à tort Régularisations sur exercices antérieurs				251					- 504	
Montant compensation Ville ajusté omissions N	241 422	8 251	249 673	249 673	-	238 992	7 830	246 822	246 823	0
Prix d'une place pour la Ville hors ajustements			4 161	4 161	0%			4 114	4 114	0%

Le montant de la compensation Ville au titre de 2017, hors régularisations, est de 246 822 euros. La capacité de la crèche étant de 60 berceaux, le prix par place pour la Ville est de 4 114 euros en 2017. Il est proche de celui de 2016 qui s'élevait à 4 161 euros et est égal au coût prévisionnel pour la Ville (soit le montant prévisionnel de la compensation Ville divisé par le nombre de berceaux : 246 822 euros / 60 berceaux).

I.2 Les charges

Le total des charges de l'exercice 2017, incluant les frais de services support, la rémunération du délégataire s'élève à 996 487 euros contre 967 671 euros en 2016, soit une augmentation de 28 816 euros. Le total des charges prévues au modèle pour 2017 est de 977 229 euros soit 19 927 euros de moins que le réalisé.

Comparaison réel/contrat en €	2016					2017					Variation Réel 17 / Réel 16
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	
Energie, eau, gaz, carburants...	21 950		21 950	14 160	- 7 790	22 389		22 389	10 302	- 12 087	- 3 858
Frais généraux, administratifs	1 864		1 864	1 063	- 801	1 901		1 901	1 089	- 812	26
Fourniture sécurité des locaux	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Alimentation et boissons	50 465	4 268	54 733	1 018	- 49 447	51 474	4 353	55 827	1 902	- 53 925	884
Fournitures activité, puériculture et jouets	8 446		8 446	6 298	- 2 148	8 615		8 615	4 234	- 4 381	- 2 064
Produits pharmaceutiques	8 090	588	8 678	9 148	1 058	8 252	599	8 851	9 617	766	469
Divers: Produits entretien	5 141		5 141	1 471	- 3 670	5 244		5 244	1 782	- 3 462	311
Achats	95 956	4 856	100 812	33 158	- 62 798	97 875	4 952	102 827	28 926	- 73 901	- 4 232
Alimentation (sous-traitance)	-		-	54 475	54 475	-		-	55 554	55 554	1 079
Locations et charges locatives	3 985		3 985	1 200	- 2 785	4 065		4 065	1 545	- 2 520	345
Entretien et réparation (bien immob/mob/maintenance) + GER	17 059		17 059	17 967	908	17 401		17 401	23 108	5 707	5 141
Prime d'assurance	1 666	26	1 692	-	- 1 666	1 699	26	1 725	-	- 1 725	-
Divers documentation et abonnements	145		145	-	- 145	148		148	-	- 148	-
Services Extérieurs	22 855	26	22 881	73 642	50 787	23 313	26	23 339	80 207	56 868	6 565
Personnel extérieur (médecin, psy, CAC)	13 081	217	13 298	9 556	- 3 525	13 343	222	13 565	13 034	- 531	3 478
Intermédiaires et honoraires	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Service support	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Publicité	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Transport pour les activités	1 921		1 921	-	- 1 921	1 959		1 959	-	- 1 959	-
Déplacements, mission, réception	-		-	3 328	3 328	-		-	845	845	- 2 483
Frais postaux et télécom	808		808	1 180	372	824		824	1 712	888	532
Divers: frais bancaires	816		816	-	- 816	832		832	-	- 832	-
Autres services Extérieurs	16 626	217	16 843	14 064	- 2 562	16 958	222	17 180	15 591	- 1 589	- 1 527
I&T rattachés au frais de personnel	40 433	1 957	42 390	26 530	- 13 903	41 242	1 997	43 239	21 574	- 21 665	- 4 956
Autres I&T: C3S, CVAE, taxe apprentissage	11 559	212	11 771	7 283	- 4 276	11 791	216	12 007	15 224	3 217	7 941
Impôts et Taxes	51 992	2 169	54 161	33 813	- 18 179	53 033	2 213	55 246	36 798	- 18 448	2 985
Rémunération personnel	449 261	38 532	487 793	460 796	11 535	458 246	39 110	497 356	451 858	- 45 498	- 8 938
Charges patronales	170 719		170 719	127 404	- 43 315	174 133		174 133	127 518	- 46 615	114
Autres charges sociales (CF, médecine travail)	19 562		19 562	6 457	- 13 105	19 953		19 953	10 968	- 8 985	4 511
Autres dont formation	11 681		11 681	7 270	- 4 411	11 914		11 914	7 429	- 4 485	159
Charges de personnel	651 223	38 532	689 755	601 927	- 49 296	664 246	39 110	703 356	597 773	- 105 583	- 4 154
Charges diverses de gestion courantes	29 376		29 376	65 956	36 580	29 964		29 964	65 973	36 009	17
Autres charges de gestion courante	29 376	-	29 376	65 956	36 580	29 964		29 964	65 973	36 009	17
Charges financières	-		-	-	-	-		-	474	474	474
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 601		21 601	27 499	5 898	21 601		21 601	24 843	3 242	- 2 656
IS	7 407		7 407	12 158	4 751	7 555		7 555	23 754	16 199	11 596
Participation salariés	-		-	-	-	-		-	-	-	-
Total Charges	897 036	45 800	942 836	862 217	- 34 819	914 545	46 523	961 068	874 339	- 86 729	12 122
Rémunération gestionnaire après IS	14 814	1 031	15 845	105 454	90 640	15 110	1 052	16 162	122 148	105 986	16 694
Total Charges après rémunération gestionnaire	911 850	46 831	958 681	967 671	55 821	929 655	47 575	977 229	996 487	19 258	28 816

Les charges sont principalement constituées des :

- charges de personnel (hors personnel extérieur) de 597 773 euros pour 21,5 équivalents temps plein en moyenne conformément au contrat, soit 60% du total des charges ;
- frais de gestion (charges diverses de gestion courante dans le tableau ci-avant) et de la rémunération du gestionnaire après IS, respectivement de 65 973 euros et 122 148 euros, soit 19% du total des charges ;
- services extérieurs pour 80 207 euros, représentant 8% du total des charges, dont essentiellement des frais d'alimentation de 55 554 euros, soit 6% des charges, et 23 108 euros de frais d'entretien et réparation ;
- impôts et taxes et impôt des sociétés de 36 798 euros, soit 4% du total des charges,
- divers achats pour un total de 28 926 euros, soit 3% du total des charges, dont principalement l'énergie et fluides pour 10 302 euros et les produits pharmaceutiques pour 9 617 euros.

VII.2.1 Les charges de personnel

La masse salariale 2017, salaires bruts et charges patronales, est de 579 376 euros contre 588 200 euros en 2016 et 671 489 euros prévus pour 2017.

L'écart de 92 113 euros entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par :

- des salaires bruts réels de 451 858 euros contre 497 356 euros dans les comptes prévisionnels soit un écart négatif de 45 498 euros,
- des charges patronales réelles de 127 518 euros contre 174 133 euros dans le prévisionnel, soit 46 615 euros de charges en moins dans les comptes réels par rapport au compte prévisionnel.

L'écart négatif sur les salaires bruts est dû à la non utilisation par le délégataire de l'enveloppe de 39 110 euros de rémunération complémentaire prévue en cas d'ouverture au mois d'août. Le gestionnaire a géré les départs en congés de ses salariés de manière à ce qu'une équipe suffisante soit présente au mois d'août sans embaucher de personnel supplémentaire.

L'économie sur les charges patronales s'explique quant à elle par :

- de faibles taux de charges sur les deux contrats aidés de l'exercice 2017;
- le fait que les salaires bruts aient été inférieurs au prévisionnel.

VII.2.2 Les frais de services support et autres rémunérations du délégataire

Les frais de gestion et la rémunération du gestionnaire après IS, s'élevaient respectivement à 65 973 euros et 122 148 euros, soit 19% du total des charges. Au prévisionnel, ces charges étaient respectivement de 29 964 euros et 16 162 euros soit un écart positif favorable au délégataire de 141 995 euros. Ces frais de siège n'ont, en aucun cas, une influence sur les montants versés par la Ville de Bordeaux au fermier, qui sont définis contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

VII.2.3 Les charges d'alimentation et boissons

Les charges réellement engagées pour l'alimentation et les boissons sont de 57 456 euros contre 55 827 euros prévues au contrat. Ces charges sont donc conformes au prévisionnel.

VII.2.4 Impôts sur les sociétés (IS)

Ce poste s'élève à 23 154 euros au 31/12/2017 contre 7 555 euros prévus au contrat, soit un écart de 16 199 euros. Sont comptabilisés :

- le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour – 30 812 euros
- l'impôt sur les sociétés à hauteur de 54 566 euros.

VII.2.5 Coût de revient par place

Le tableau ci-après synthétise le coût annuel par berceau :

Coût d'une place en €	2016					2017				
	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel	Prévi. hors Août	Prévi. Août	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. / Réel
Dépenses hors rémunération délégataire	897 036	45 230	942 266	862 217		914 545	46 523	961 068	874 339	
Coût annuel par berceau € hors rémunération délégataire			15 704	14 370	-8%			16 018	14 572	-9%
Dépenses hors frais de siège et rémunération délégataire	867 660	45 230	912 890	796 261		884 581	46 523	931 104	808 366	
Coût annuel par berceau € hors frais de siège et rémunération délégataire			15 215	13 271	-13%			15 518	13 473	-13%
Dépenses dont frais de siège et rémunération délégataire	911 850	46 261	958 111	967 671		929 655	47 575	977 230	996 487	
Coût annuel d'un berceau en € dont frais de siège et rémunération du délégataire			15 969	16 128	1%			16 287	16 608	2%

Le coût annuel par place a été calculé selon trois méthodes :

- hors rémunération du délégataire;
- hors frais de siège et hors rémunération;
- dont frais de siège et rémunération du délégataire.

En 2017, le coût par berceau réel, hors rémunération du délégataire ressort à 14 572 euros contre 16 018 euros prévus contractuellement. Ce delta s'explique principalement par les économies réalisées sur la masse salariale. Ce coût est stable par rapport au coût réel 2016 qui s'élevait à 14 370 euros.

VII.3 Le résultat et la rentabilité pour le délégataire

en €	2016					2017				
	Contrat hors Août	Contrat Août	Total Contrat	Réel	Ecart	Contrat hors Août	Contrat Août	Total Contrat	Réel	Ecart
Rémunération délégataire	14 814	1 031	15 845	105 454	89 609	15 110	1 052	16 162	122 148	105 986
Services support	29 376	-	29 376	65 956	36 580	29 964	-	29 964	65 973	36 009
Total	44 190	1 031	45 221	171 410	126 189	45 074	1 052	46 126	188 121	141 995

En 2017, la rémunération totale du délégataire pour sa gestion de la crèche, incluant les frais de support et la rémunération du gestionnaire après impôt sur les sociétés s'élève à 188 121 euros contre 46 126 euros prévus au contrat, soit un écart de 141 995 euros en plus au réel. En N-1 cette rémunération était de 171 410 euros. Elle est donc relativement stable entre 2016 et 2017.

L'écart de 141 995 euros en 2017, entre le réalisé et le prévisionnel, s'explique principalement par :

- Des économies sur des postes de charges, en particulier sur les frais de personnel (- 92 113 euros), les impôts et taxes (- 18 448 euros) et les fluides (- 12 087 euros).
- Des produits supérieurs au prévisionnel de +19 259 euros. En effet, les produits PSU (CAF et familles) ont été supérieurs de 9 344 euros au prévisionnel grâce à un bon taux de présentéisme. En outre, la structure a perçu des subventions contrats aidés pour 9 411 euros, subvention qui n'étaient pas prévue au contrat.

Comme pour les frais de siège mentionnés ci-avant, les excédents de rémunération du délégataire et de résultat net n'ont en aucun cas une influence sur le montant de la compensation versée par la Ville car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

Pour votre complète information le rapport annuel 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
by Grandir

Rapport annuel d'activité 2017



Crèche Dr Christiane Larralde

Gérée par Les Petits Chaperons Rouges
Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Ville de Bordeaux



Table des matières

Synthèse	2
1. Les Petits Chaperons Rouges en quelques chiffres	4
2. Notre démarche Qualité : Crèch'EXPERT	4
3. La formation chez Les Petits Chaperons Rouges	5
4. La mise en place de focus pédagogiques	6
5. Fiche de synthèse.....	8
6. Présentation de l'occupation de la crèche	9
6.1. Occupation de la crèche	9
6.2. Diversité des profils des familles accueillies	11
7. Les relations familles.....	13
7.1. Enquêtes de satisfaction Familles et plans d'actions associés	13
7.2. Réunions parents.....	16
7.3. Communication Familles	17
8. La vie de la crèche	20
8.1. le focus de la crèche	20
8.2. Quelques exemples d'activités	21
8.3. Quelques exemples d'événements réalisés avec les parents.....	26
8.4. Sorties et partenariats extérieurs.....	32
9. L'équipe de la structure	34
9.1. Synthèse	34
9.2. Effectifs & Mouvements du personnel	34
9.3. Formations	40
9.4. Animation de l'équipe	41
10. La démarche qualité.....	45
10.1. Audit interne.....	45
11. Une démarche responsable	46
11.1. Partenariats avec des associations	47
11.2. Collecte de matériaux pour des ateliers	47
11.3. Une alimentation de qualité	48
11.4. Qualité de l'Air Intérieur	49
12. La sécurité, un enjeu de tous les jours	50
12.1. Hygiène sécurité et environnement	50
12.2. Des locaux gérés en « bon père de famille »	51
13. Eléments financiers 2017	52
13.1. Compte de résultat	52
13.2. Détail des immobilisations.....	53
13.3. Renouvellements des biens et consommations nécessaires à l'exploitation	53
Conclusion sur l'année 2017 et objectifs 2018	54

Synthèse

L'année 2017 est la deuxième année complète de fonctionnement de la crèche Dr Christiane Larralde.

Cette année a été marquée par un changement de direction, l'ancienne directrice ayant été promue au poste de coordinatrice du périmètre Nouvelle Aquitaine au sein des Petits Chaperons Rouges.

Sur le plan des professionnelles travaillant sur la crèche, quelques-unes sont parties pour des rapprochements familiaux mais également pour des changements de projet professionnel. Nous avons valorisé une mutation sur une autre crèche des Petits Chaperons Rouges. D'heureux événements ont également eu lieu pour 4 professionnelles. De ce fait, de nouvelles professionnelles sont arrivées avec beaucoup de fraîcheur et de motivation, ce qui a relancé une dynamique et de nouveaux projets pour la rentrée 2017.

L'équipe a su développer un travail en étroite collaboration avec l'école élémentaire Albert Thomas sur un projet de lecture et de chants. La communication gestuelle a été enrichie avec l'apport de nouveaux signes sur les émotions. Un beau travail de repères spatiaux temporels est actif avec des lignes du temps dans les sections, des « repères des émotions », l'achat de nouveaux meubles pour être encore plus dans le jeu libre, valeur défendue par notre projet pédagogique.

La coparentalité reste prédominante dans notre crèche avec des ateliers parents-enfants proposés tous les mois dans chaque section, des gouters frères et sœurs, des ateliers sensoriels proposés par la psychomotricienne, des temps festifs...

Un focus pédagogique est entré dans la vie de la crèche afin de valoriser les pratiques quotidiennes des professionnelles et de fédérer l'équipe autour d'un projet commun. Nous souhaitons être une crèche « bien être ».

L'enquête de satisfaction de juin 2017 révèle un bel enthousiasme des familles pour notre crèche avec une note globale de 8.08/10.

L'audit interne qui a eu lieu en mars 2017 démontre un taux de conformité à 91.94 % ce qui est très encourageant et nous a poussé à améliorer encore plus nos pratiques et nos exigences de travail.

Le travail en étroite collaboration avec l'Accueil Information Famille de Bordeaux nous a permis d'accueillir cet été beaucoup de petits bordelais et de satisfaire leur famille (44 enfants inscrits pour l'astreinte). Nous avons aussi accueilli un grand nombre d'enfants tout au long de l'année (162 enfants inscrits).

Laissez nous vous faire découvrir la Crèche Dr Christiane Larralde au fil de ce rapport d'activité.

Bonne lecture !

Les Petits Chaperons Rouges



1. LES PETITS CHAPERONS ROUGES EN QUELQUES CHIFFRES



2. NOTRE DEMARCHE QUALITE : CRECH'EXPERT

Les Petits Chaperons Rouges sont fortement engagés en faveur de la qualité, et ont mis en place une démarche qualité impliquant un grand nombre de collaborateurs, garantissant l'atteinte de notre niveau d'exigence de qualité de service au sein de l'ensemble des crèches.

Fidèles à notre ADN de **pionniers**, nous avons créé Crèch'EXPERT : **Référentiel de certification de service**. Tombé dans le domaine public, ce Référentiel est accessible à tous gratuitement, auprès des Petits Chaperons Rouges ou de l'organisme SGS ICS.

Construit avec, pour et par les collaborateurs Les Petits Chaperons Rouges, il a été validé par les pouvoirs publics et des représentants de l'ensemble de nos parties prenantes : familles, entreprises, collectivités et institutions partenaires.

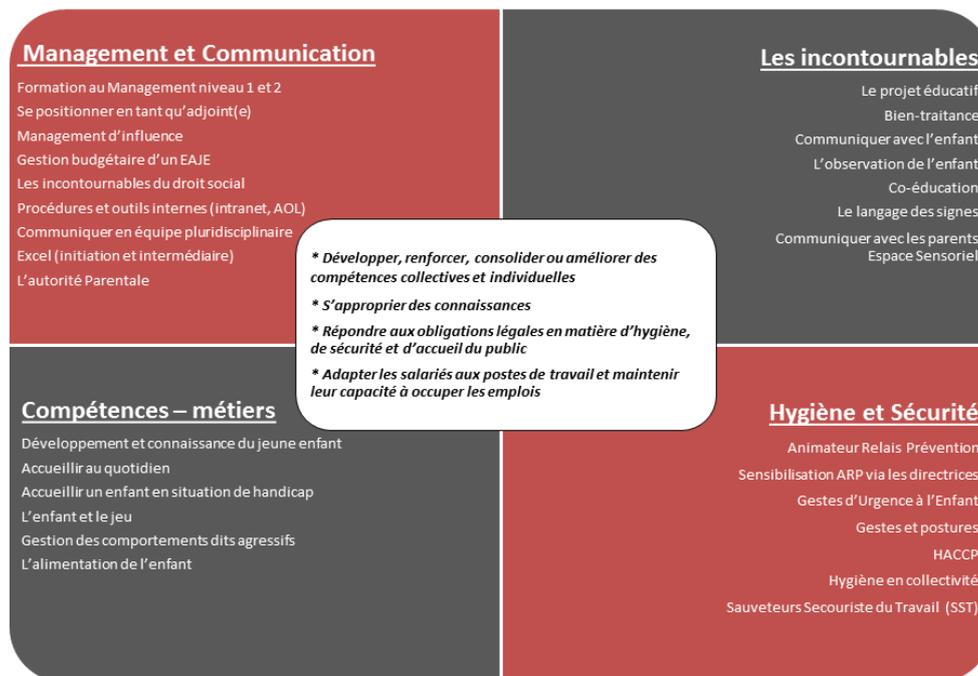
Par extension, Crèch'EXPERT est le nom de la **démarche qualité des Petits Chaperons Rouges**. Une démarche d'amélioration continue de nos pratiques, via des audits annuels conduits par des auditeurs internes ou SGS ICS, leader mondial de la certification de service, pour garantir à tous nos clients une qualité de service irréprochable. Suite à ces audits, des plans d'actions correctives sont en effet mis en place par les collaborateurs, en crèche ou bien au niveau des services supports.

Les services supports et 25 de nos crèches en 2016, puis **74 de nos crèches en 2017** ont été certifiées Crèch'EXPERT Qualicert par SGS ICS. Notre ambition est d'associer **progressivement** toutes les crèches à la démarche pour que **l'entreprise** soit certifiée à **horizon 2018**.

3. LA FORMATION CHEZ LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Chez Les Petits Chaperons Rouges, nous accompagnons les collaborateurs dans leur parcours professionnel. Pour cela, nous avons développé une politique de formation **ambitieuse**, **dynamique** et **diversifiée**, en adéquation avec l'évolution de l'entreprise et les besoins collectifs et/ou individuels de chacun mais également de nos clients.

Nos formations se décomposent en 4 axes :



En 2015, le Groupe s'est doté d'un centre de formation « **L'Académie Grandir** » qui a pour objectif de favoriser le développement des connaissances et compétences à travers des formations ciblées « cœur de métier », cohérentes avec nos valeurs éducatives et au plus près des besoins du terrain. L'Académie GRANDIR a été référencé DATADOCK en 2017 et entrera en certificat qualité en 2018. En 2017, nous avons lancé **le e-learning**, ce nouvel outil de formation, en phase avec la mise en place de notre référentiel qualité Crèch'EXPERT, s'inscrit dans notre projet global d'entreprise « **Chaperons 2020** ». Il permettra de créer un fil rouge avec les formations en présentiel, notamment sur les aspects de sécurité et d'hygiène, essentiels à la qualité d'accueil dans nos crèches.

La formation en 2017 en quelques mots et chiffres :



4. LA MISE EN PLACE DE FOCUS PEDAGOGIQUES

Des focus pédagogiques ont été mis en place dans chaque crèche Des Petits Chaperons Rouges, chaque crèche ayant choisi en 2017 un ou plusieurs thèmes à décliner et approfondir parmi les focus suivants :



Bénéfices

Pour les enfants et les familles:

- Porter un **regard global** sur le développement de l'enfant
- Concevoir le développement en spirale et en 5 dimensions (et non plus par stades successifs)
- **Ouvrir l'accueil du jeune enfant** aux pratiques artistiques, culturelles et au monde extérieur
- Favoriser **les échanges et les découvertes**
- Favoriser tous les modes de communication et **d'expression des émotions**
- Encourager la curiosité et vitalité découvreuse de l'enfant **source d'apprentissage**
- Permettre la pratique des pédagogies actives

Pour les équipes de crèches:

- Se doter d'un outil partagé de **management et de motivation** des équipes autour du projet d'accueil.
- Fixer des axes de travail et de mise en œuvre pratique du **projet d'accueil**
- Proposer des supports et **outils pratiques et dynamiques** répondant aux besoins des structures
- Soutenir **les pratiques** et **encourager la créativité** des collaborateurs
- **Fédérer** les équipes autour d'un projet commun
- Apporter des **connaissances approfondies** dans un domaine particulier

Cette approche s'inscrit dans la lignée des dernières recommandations ministérielles sur l'accueil du Jeune Enfant émises suite au rapport Giampino, et permet de valoriser davantage les activités mises en œuvre au sein de chacune de nos crèches par l'ensemble de nos collaborateurs, au bénéfice des enfants accueillis et de leurs parents.

La Crèche



5. FICHE DE SYNTHÈSE

Nom de la structure	Crèche Dr Christiane Larralde
Dates du contrat de délégation	2 mai 2015 au 31 août 2019
Agrément	60 berceaux répartis en 3 sections : <ul style="list-style-type: none"> • 20 berceaux en section bébés-moyens • 20 berceaux en section bébés-moyens • 20 berceaux en section grands
Horaires d'accueil	7h30-19h
Equipe (agrément)	22 professionnels : <p style="text-align: center;">1 directrice infirmière puéricultrice 1 directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants 1 psychomotricienne 2 éducatrices de jeunes enfants 5 auxiliaires de puériculture 9 Agents Spécialisés Petite Enfance 3 maitresses de maison Et 1 apprentie CAP petite enfance</p>
Satisfaction famille enquête	Mai 2017 : 80.8%
Ateliers famille Réalisés	Ateliers cuisine (pain, pizza, sablés sans gluten..), argile, peinture propre, body painting, fabrication de bouteilles sensorielles, décorations de Noël...
Intervenants extérieurs	Conteuse de la bibliothèque Saint Augustin, Coralie. Agnès, musicienne conteuse pour le temps festif d'été Elèves de l'école élémentaire pour des temps de lecture et de chant
Dates de fermetures	Le 5 Juin 2017 : Lundi de Pentecôte Le 27 Octobre : Journée pédagogique Du 26 au 31 Décembre 2017 : Hiver 2017

6. PRESENTATION DE L'OCCUPATION DE LA CRECHE

6.1. OCCUPATION DE LA CRECHE

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS ET TYPOLOGIE DES CONTRATS

En 2017 :

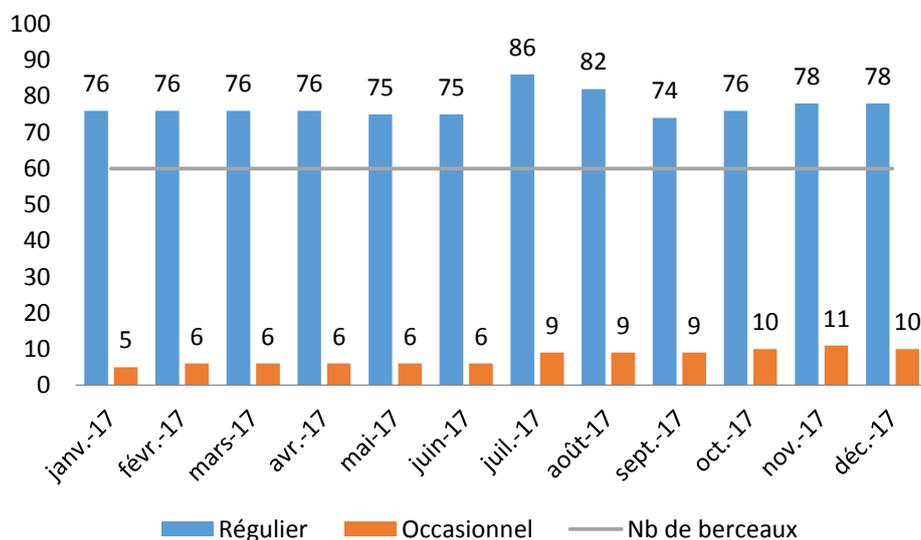
165 enfants ont été accueillis au sein de la crèche (vs 172 en 2016)

149 enfants étaient inscrits en accueil régulier, 16 en accueil occasionnel.

Nous proposons aux familles d'accueillir les enfants partis à l'école pendant les vacances scolaires, afin de favoriser un passage en douceur vers ce nouvel environnement.

Ainsi, certaines d'entre elles ont pu bénéficier d'un accueil sur les vacances du mois d'octobre.

Evolution mois par mois des enfants accueillis inscrits :



Le graphique ci-dessus illustre le nombre d'enfants accueillis par mois par type d'accueil. Il met en lumière qu'un berceau permet d'accueillir plus d'un enfant et répond donc aux besoins de plusieurs familles à la fois.

HEURES REALISEES ET HEURES FACTUREES

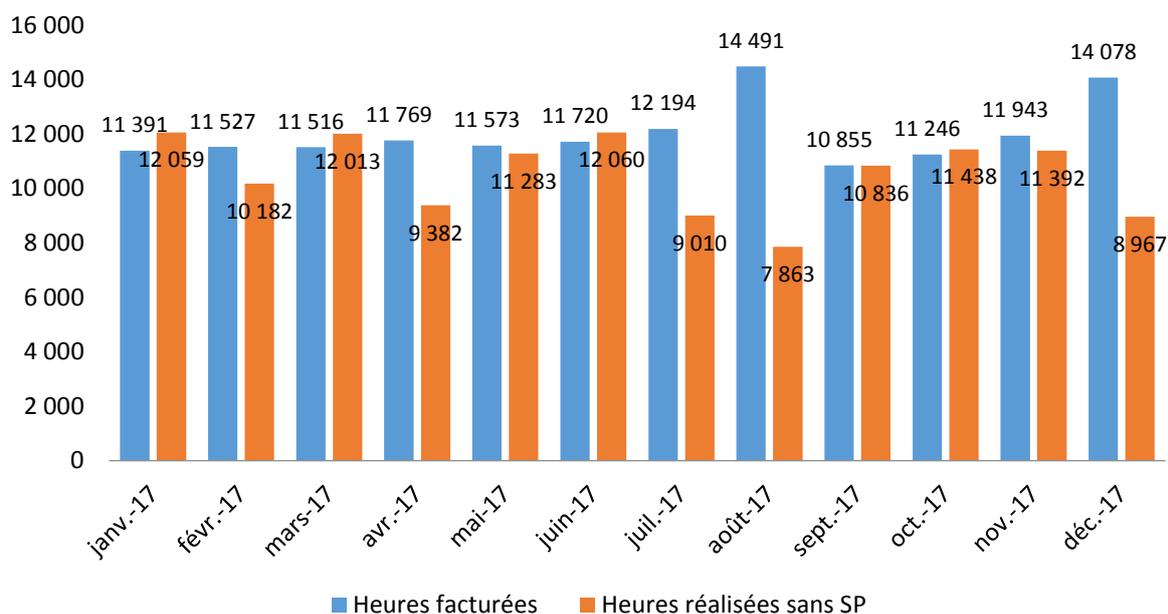
Le nombre total d'heures réalisées et facturées en 2017 est de :

- 126 482 heures réalisées (méthode CAF sans SP) (vs 118 893 en 2016)
- 144 302 heures facturées (vs 138 956 en 2016)

Si les heures facturées sont relativement constantes (forfait mensualisé), le graphique ci-dessous montre que les heures réalisées varient, en fonction du nombre de jours d'ouvertures par mois (ponts et fermetures annuelles), des périodes de vacances scolaires, et de la montée en charge de la crèche à la rentrée scolaire (septembre / octobre).

Ce graphique met également l'accent sur l'ouverture de la crèche durant la période estivale : 7863 heures réalisées en août 2017 (engagement contractuel : 7763 heures).

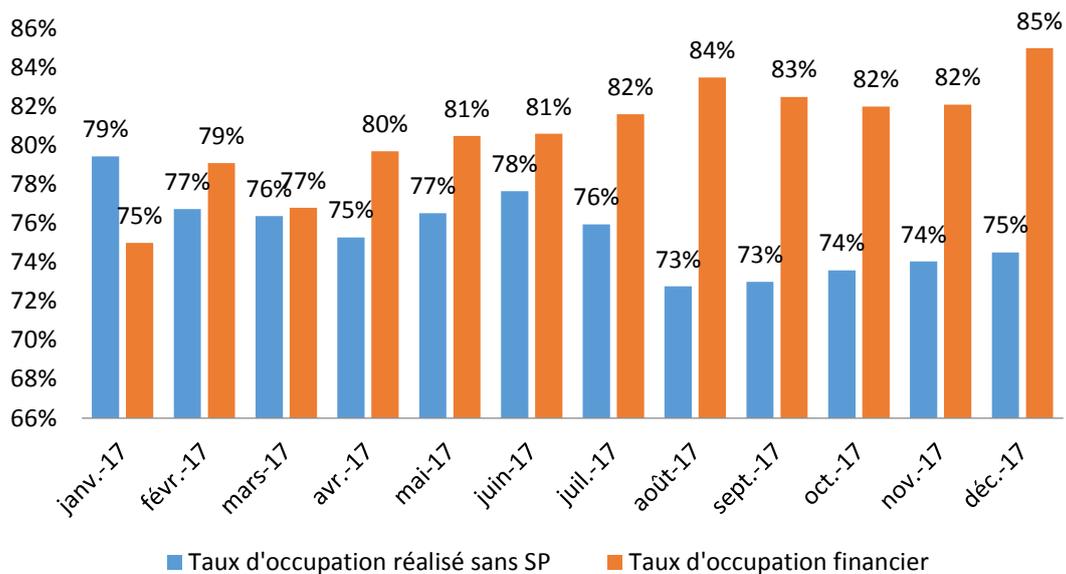
Evolution mensuelle des heures facturées et réalisées



MOIS PAR MOIS 2017	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Nb de jours d'ouverture	22	20	23	19	20	21	20	22	21	21	21	16	246
Capacité horaire mensuelle	15 180	13 800	15 870	13 110	13 800	14 490	13 800	15 180	14 490	14 490	14 490	11 040	169 740
Nb d'enfants inscrits	81	82	82	82	81	81	95	91	83	86	89	88	165
Heures réalisées (méthode CAF)	12 059	10 182	12 013	9 382	11 283	12 060	9 010	7 863	10 836	11 438	11 392	8 967	126 482
Heures facturées	11 391	11 527	11 516	11 769	11 573	11 720	12 194	14 491	10 855	11 246	11 943	14 078	144 302

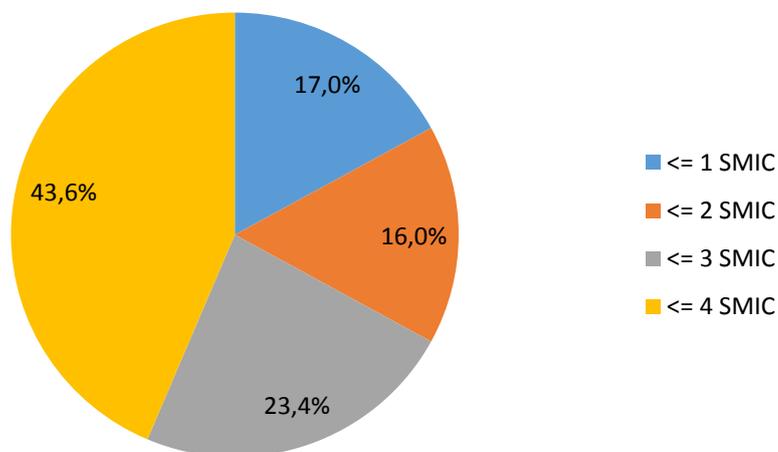
TAUX D'OCCUPATION REALISE – TAUX D'OCCUPATION FINANCIER

Evolution mensuelle des taux d'occupation - CUMULE

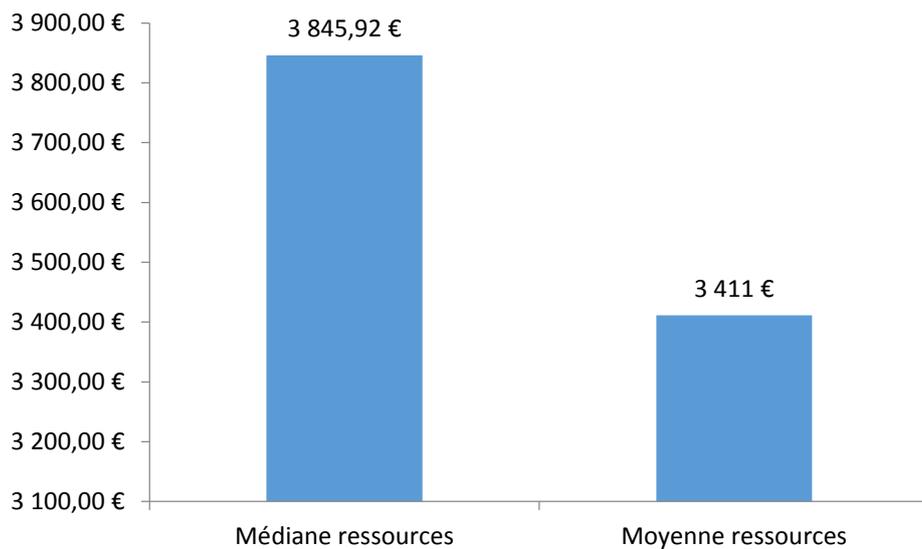


6.2. DIVERSITE DES PROFILS DES FAMILLES ACCUEILLIES

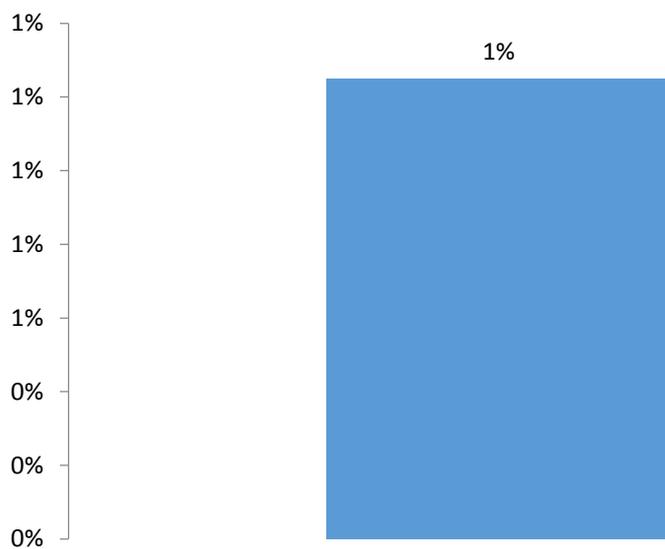
Typologie des familles bénéficiaires par tranche de ressources au 01.12.2017



Ressources mensuelles moyennes et médianes au 01.12.2017



Pourcentage des familles monoparentales 01.12.2017



7. LES RELATIONS FAMILLES

7.1. ENQUETES DE SATISFACTION FAMILLES ET PLANS D' ACTIONS ASSOCIES

En ligne avec notre démarche qualité et d'amélioration continue de notre service, deux fois par an, les parents sont invités à donner leur avis sur la vie de la crèche via les enquêtes de satisfaction. Les résultats de ces enquêtes, communiqués par affichage, sont suivis systématiquement de plans d'action.

ENQUETE DE SATISFACTION MAI 2017

Cette enquête de fin d'année « scolaire », adressée à toutes les familles de la crèche, a pour objectif de faire un bilan complet de l'année. Elle permet d'évaluer le quotidien de l'enfant, son éveil, les activités, la restauration, le personnel et la place des parents.

Les résultats de cette enquête de satisfaction sont très positifs puisque la satisfaction globale des parents est de 8.08/10. Les 39 parents qui ont répondu (51.3% des parents) ont particulièrement mis en avant la bienveillance et le professionnalisme de l'équipe.

Citations des parents :

- « *J'attendais un univers sécurisant et favorisant l'éveil. Le personnel adorable et le projet de cette crèche ont dépassé mes attentes !* »
- « *Conservons la même qualité d'équipe, les mêmes services et la même souplesse qu'en 2016. Et bravo aux filles qui s'occupent de nos enfants toute la journée avec autant de bienveillance, d'implication et de professionnalisme !* »

	Note /10
Satisfaction Globale	8.08
Environnement de la crèche	8.58
Equipe de la crèche	8.14
Quotidien de l'enfant	8.31
Alimentation	7.94
Place des parents	7.80
Communication avec la crèche	7.97

Suite à ce questionnaire, différentes actions ont été mises en place :

- nouveau fonctionnement des sur chaussures
- meilleure communication avec les familles
- Plus grand investissement de l'application Chaperons et Vous pour poster plus de photos
- Achat de nouveaux jouets et meubles pour les sections
- Proposition de réunions à thèmes faites à destination des parents sur l'alimentation du jeune enfant et une autre sur l'agressivité de l'enfant

Suite à l'enquête, les résultats et les actions mises en place sont affichés au sein de la crèche, à la vue de l'ensemble des familles :



ENQUETE DE SATISFACTION OCTOBRE 2017

Au cours de cette enquête de « rentrée », seules les familles dont l'enfant est entré en crèche récemment sont interrogées. Cette enquête permet de recueillir les impressions des familles sur la phase d'inscription, la période d'adaptation ou de changement de section de l'enfant, les premiers contacts avec le personnel et l'aménagement de la crèche.

Suite à une faible participation des familles en octobre, cette enquête ne peut être exploitable car non représentative. Une nouvelle enquête sera lancée début 2018.

7.2. REUNIONS PARENTS

Ces réunions sont des moments privilégiés entre les professionnels de la crèche et les parents, et sont fortement appréciés de ceux-ci.

REUNION DE RENTREE

Les réunions de rentrée ont eu lieu les 3, 10 et 17 octobre de 18h à 19h30.

Lors de ces réunions, les professionnelles ont pu se présenter et faire connaissance avec les familles. Le déroulement des journées des enfants a été expliqué aux parents (accueil, sommeil, jeux, ateliers, repas..) ainsi que nos valeurs de travail et notre projet pédagogique.

Ces réunions ont permis aux parents d'échanger entre eux mais aussi de poser leurs questions à l'équipe, le tout dans une ambiance conviviale.

CONSEIL DE CRECHE ET PARENTS RELAIS

Le parent relais joue un rôle important d'intermédiaire entre les familles et la direction de la structure. A ce titre, il :

- Sollicite l'avis de l'ensemble des parents de l'établissement et leur rend compte des actions menées ;
- Développe des relations constructives et de confiance avec le personnel de l'établissement en respectant la fonction de chacun ;
- Traite les aspects d'intérêt général et collectif à l'exclusion de toute question d'ordre personnel ;
- Exerce sa fonction dans le respect des conditions fixées par le règlement.

Au cours de l'année, une réunion « parents-relais » a eu lieu le 22 novembre en présence de la directrice, son adjointe et des représentants des parents sur les 3 sections.

Les principaux points abordés durant cette réunion ont été les suivants :

- Tour de table pour faire connaissance
- Présentation du rôle du parent relais
- Ecoute des remontées éventuelles faites par les familles
- Sollicitation de la direction pour les rendre plus actifs dans l'organisation des temps festifs

Le **conseil de crèche** a eu lieu le mardi 13 juin 2017, en présence des parents relais, de la direction, la coordinatrice des crèches, la psychomotricienne et un représentant de chaque section.

Nous sommes revenus sur les événements clés de cette année et els différents projets menés par l'équipe de la crèche.

Les parents relais ont pu poser toutes leurs questions et nous faire des retours très positifs sur la qualité d'accueil proposée aux familles.

7.3. COMMUNICATION FAMILLES

NEWSLETTER

Très appréciée des parents, une newsletter, Crèche Actus, est envoyée par la directrice à l'attention des familles tous les deux mois par courrier électronique.

Comprenant plusieurs rubriques : « les actus des sections », « actus petite enfance », « actus pratiques » et « actus à venir », la newsletter se renouvelle tout au long de l'année.

Pour la crèche, cette newsletter permet d'entretenir un partenariat et une communication régulière avec les familles afin de les inclure dans la vie de la crèche en leur donnant de la visibilité sur ce que leur enfant vit en crèche.



Crèche Actus n°4
Juillet 2017

Crèche Docteur Christiane Larralde

*Toute l'équipe de la crèche vous souhaite de très bonnes vacances!
Bonne route aux plus grands sur les chemins de l'école...*

 **Actus des sections**

Les nouvelles équipes de la rentrée:

Comme vous le savez, nous sommes ouvert tout l'été et allons accueillir beaucoup de petits bordelais pour qui les crèches sont en fermeture annuelle cet été. L'accueil de certains enfants dans le cadre de l'astreinte a déjà commencé chez les grands et se passe merveilleusement bien.

Pour la rentrée, qui commence officiellement le 28/08, voici les nouvelles équipes:

Section 1:
Léa (EJE), Flavie (AP), Amandi, Sandrine et Alexis (CAP petite enfance)

Section 2:
Marcel, Alysian (AP), Marine, Emma et Océane (CAP petite enfance)

Section 3:
Annasta (AP), Isabel et Sabrina (CAP petite enfance) et une EJE en cours de recrutement.

Relais en section:
Manon (CAP petite enfance), Coralie (AP), Emmanuelle (pujolonsistérienne)

Equipe de direction:
Anne Sophie (directrice adjointe et EJE), Julie (Directrice infirmière puéricultrice)

Sans oublier Jessica, médiateur, et Céline, psychologue.

Retour sur le corps festif

Cette fin d'année a été marquée par ce beau temps festif auquel vous avez tous participé. Un grand merci! Le spectacle a eu beaucoup de succès auprès des petits mais aussi des grands. Nous nous sommes bien régalez grâce à vos délicieuses préparations culinaires! Petite rétrospective en photo:



 **Actu petite enfance**

Prévention des fortes chaleurs:

Papier de toilette!

Un bon produit à utiliser pour...



Protégeons les petits

Nous sommes au quotidien très attentifs à l'hydratation de vos enfants sur la crèche. Quand il fait trop chaud, nous limitons l'accès à l'extérieur et favorisons les jeux d'eau. Verres d'eau et biberons d'eau sont proposés fréquemment.

Actus à venir

Des réunions de rentrée vous seront proposées par section en septembre/octobre avec l'équipe de la section. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons fixé des dates.

 **Infos pratiques**

- Enquête de satisfaction:

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire de satisfaction et nous vous remercions. Grâce à vos retours, nous pouvons améliorer certains points. Voici le résultat de l'enquête:

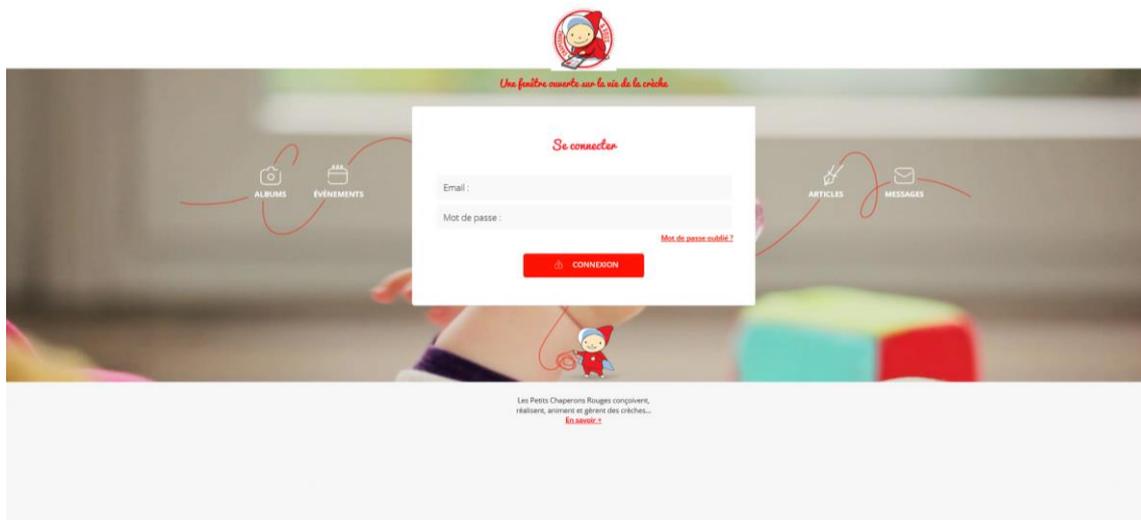


Points travaux:

Comme vous pouvez le constater, ci y est, notre porte d'entrée est enfin réparée! Le buste de Christiane Larralde a pris place aussi dans cette belle entrée! Les terrasses extérieures vont bientôt être nettoyées.

17

Nous mettons à disposition des familles accueillies au sein de la crèche notre interface internet dédiée : Chaperons et Vous, véritable fenêtre ouverte sur la vie de la crèche !



Cette application leur permet de découvrir en direct ce que vivent les enfants au quotidien : activités, jeux, événements, pédagogie, etc... C'est une toute nouvelle manière, complémentaire et adaptée au monde d'aujourd'hui, de rester connecté avec la crèche et son enfant.

Chaperons et Vous comprend différentes rubriques :

- Des albums photos sur les activités des enfants ;
- Des informations sur les principaux événements de la crèche et sur l'équipe ;
- Des documents administratifs relatifs à la vie de la crèche ;
- Une messagerie dédiée sécurisée entre les parents et la direction de la crèche ;
- Des articles de fond pour expliquer l'approche des Petits Chaperons Rouges (postés par le siège) ;
- Un aperçu de l'équipe de la crèche.

Un résumé hebdomadaire est envoyé aux parents (qui peuvent s'en désabonner). Une notification de publication a lieu pour toute nouvelle publication.

Le contenu et l'accès à l'application sont parfaitement sécurisés :

- Seuls les parents ayant accepté les Conditions Générales d'Utilisation ont accès à l'application via un code ;
- Les parents peuvent se désinscrire à tout moment, en envoyant un email à la directrice ;
- Une autorisation de droit à l'image doit être signée par les parents ;
- Une charte d'utilisation par les professionnels doit être signée ;
- « Chaperons et Vous » n'est pas un « facebook » pour les parents, alimenté de posts en continu, mais un outil unilatéral de la crèche à destination des parents, étayé de publications de qualité.

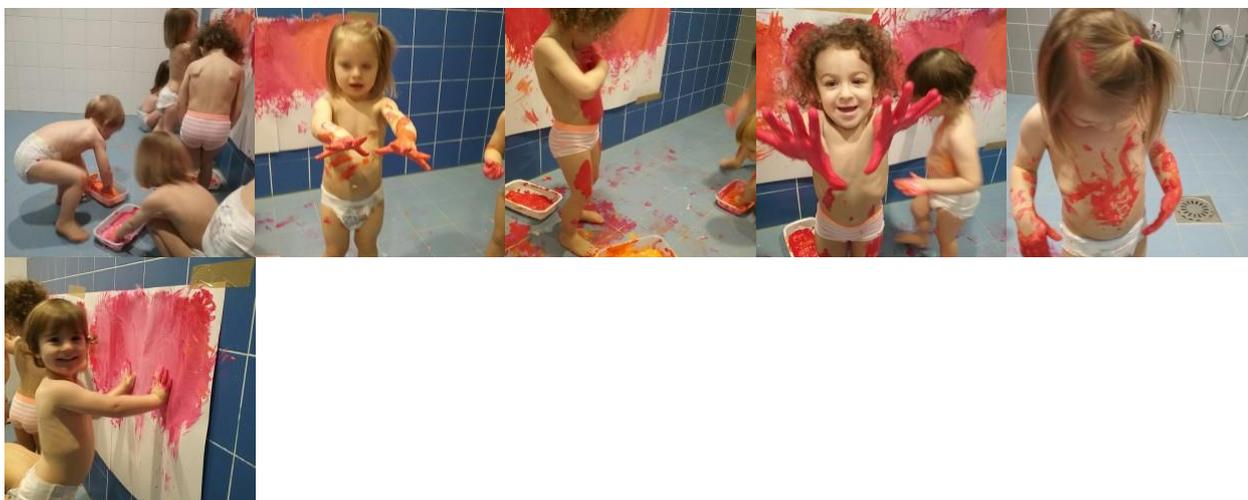
Se mettre debout ... toute une histoire !



Manipulation de bouchons et sourires



Body painting chez les grands



8. LA VIE DE LA CRECHE

8.1. LE FOCUS DE LA CRECHE

Le focus choisi par la crèche de DR Christiane Larralde est « Bien être »

Le bien être est un élément essentiel car indissociable de la sécurité affective, du confort, de l'environnement, d'une relation humaine de qualité. Il est une condition nécessaire au développement harmonieux et à l'épanouissement personnel.

Il s'entend pour les enfants, les parents, mais aussi pour les professionnels.

Il s'agit d'accueillir les enfants dans des modes d'accueils personnalisés, ludiques, qui laissent place à l'initiative aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

En lien avec la concertation petite enfance nationale, nous avons en effet décidé de faire de notre lieu d'accueil, un lieu unique, personnalisé, ludique, créatif, ouvert sur le monde, qui encouragent chez l'enfant sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre et de se socialiser.

Pourquoi ce choix :

Le thème du « bien-être » nous est apparu comme une évidence lorsque nous avons souhaité définir notre focus. En effet, déjà plusieurs actions étaient mises en place sur la crèche.

Tout d'abord, l'infrastructure de la crèche est totalement en adéquation avec ce focus. Des beaux locaux, spacieux, lumineux, insonorisés. De nombreux espaces pour favoriser les petits groupes, une salle sensorielle pour les enfants, l'équipe, les parents.

Ensuite, les ateliers yogi des petits pratiqués régulièrement en section avec des professionnelles sensibilisées et investies dans la relaxation des enfants.

La **communication gestuelle** accompagnée de la parole est un formidable outil de bien être bien ancrée dans la pratique quotidienne de l'équipe auprès des enfants. Cela favorise une communication et une compréhension des plus petits. Cet apprentissage des gestes est pratiqué dès la section des bébés.

Le fait d'avoir une psychomotricienne à temps plein sur la crèche est un atout pour la crèche, notamment dans l'investissement de la salle sensorielle. En effet, elle propose des ateliers régulièrement aux enfants mais aussi des ateliers parents enfants dans cet espace.

Pertinence :

Véritable levier de motivation pour l'équipe, ce focus permet :

- D'apporter de nouvelles compétences à l'équipe

Nous avons orienté notre journée pédagogique en octobre sur la verbalisation des émotions de l'enfant, nous avons pratiqué une séance de relaxation active pour toute l'équipe.

Manon, agent spécialisé petite enfance a pu bénéficier d'une formation sur la bientraitance.

Isabel, agent spécialisé petite enfance, accède à une formation de l'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance sur l'attachement, cognition et éducation tout au long de l'année.

Amanda, auxiliaire de puériculture va se former en mai au massage bébé.

- **D’être au plus près des besoins des enfants et familles accueillies**

Dans l’accueil au quotidien, les principaux points du projet d’accueil des Petits Chaperons Rouges sont garants du bien-être des enfants accueillis. Ils sont travaillés par l’équipe et mis en œuvre comme le libre accès au doudou et à la sucette, la sécurité affective, le respect du rythme de l’enfant....

- **De valoriser le travail déjà engagé**

Sur la relaxation (ateliers yogi des petits, relaxation des professionnelles en salle sensorielle sur leur temps de pause), la communication gestuelle, la communication positive, la verbalisation des émotions, la ligne du temps...

Ce que nous avons déjà mis en place :

- Des ateliers parents/enfants en salle sensorielle,
- Investissement en matériel pour les sections et pour la salle sensorielle,
- Sensibilisation des équipes à la verbalisation des émotions, communication positive, postures face à l’enfant,
- Mesure du bien-être de l’équipe lors des entretiens individuels grâce à une réglette de la douleur revisitée,
- Relaxation, gym douce proposée régulièrement aux enfants, musique de relaxation en section,
- Rencontres à thème à destination des familles (alimentation de l’enfant, agressivité du tout petit),
- Sensibilisation aux gestes et postures pour les professionnelles.

La suite à donner :

- Nous aimerions poursuivre ce focus avec une bibliothèque partagée entre les parents et y mettre des articles sur le bien-être, des bibliographies...,
- Nous souhaiterions faire de la salle sensorielle un lieu de libre accès aux familles en fin de journée afin de profiter d’un temps calme avec leur enfant,
- L’intervention d’une sophrologue à destination des parents et de l’équipe est envisagée sur une soirée.

8.2. QUELQUES EXEMPLES D’ACTIVITES

ACTIVITES AU QUOTIDIEN

Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie (Pauline Kergomard).

Afin de diversifier au mieux les activités quotidiennes des enfants, notre équipe propose un certain nombre d’activités libres, adaptées aux enfants.

En effet, l’activité autonome de l’enfant (c’est à dire, librement choisie par l’enfant) est un concept primordial pour nous. Il est important que l’enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui va permettre la conquête de l’autonomie et la responsabilisation. L’enfant doit être l’acteur de son jeu et de son activité au sens large.

Le travail des professionnels étant de proposer un environnement riche, « préparé » et adapté.

Chaque enfant évolue librement et explore avec plaisir les paniers de jouets mises à sa disposition et s’en sert comme il en a envie.

Pour les plus petits : des hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clés et à formes, etc.

Pour les plus grands, des jeux d’encastresments, jeux symboliques ou d’imitation sont installés dans différents espaces : les animaux sont mis en valeur dans la ferme, les voitures sont stationnées dans le garage, les poupées sont joliment habillées, une tour est en cours de construction à proximité de la panier d’éléments de construction, sur la cuisinière un plat est en train de mijoter, des livres sont à disposition et prêts à être dévorés des yeux, etc.

Les professionnels prennent le temps d'observer l'enfant jouer et apprennent ainsi à le connaître. Nous laissons libre court à la créativité, l'imagination et aux initiatives de l'enfant. Dans le même esprit, les temps de rêveries sont préservés car nécessaires à son équilibre.



ATELIERS SPECIFIQUES

Des ateliers sont proposés à différents moments de la journée pour permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses sens, sa motricité, son langage, sa concentration, de se confronter à l'autre et donc de l'aider dans son développement global.

Ces ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulations et transvasements, ateliers expressions et traces, ateliers découverte et confection d'instruments de musique...





L'espace jeux d'eau accueille régulièrement les plus grands et plus ponctuellement les bébés pour des activités de manipulation plus fine et d'expériences sensorielles.



Le jardin est également un espace que les enfants apprécient et explorent quotidiennement. Ils peuvent y crier, courir, sauter, grimper, lancer des ballons, faire de la moto ou du tricycle, grimper aux structures de motricité en toute sécurité ou encore jardiner dans le potager.



ESPACE SENSORIEL OU VALISE SENSORIELLE AU SEIN DE LA CRECHE

En s'inspirant de la philosophie Snoezelen, Les Petits Chaperons Rouges ont développé un concept innovant autour de l'éveil sensoriel de l'enfant. L'objectif est d'intégrer la sensorialité dans une approche globale du « prendre soin » en déployant sur la structure un espace sensoriel dédié et destiné aux enfants, aux équipes et aux familles.



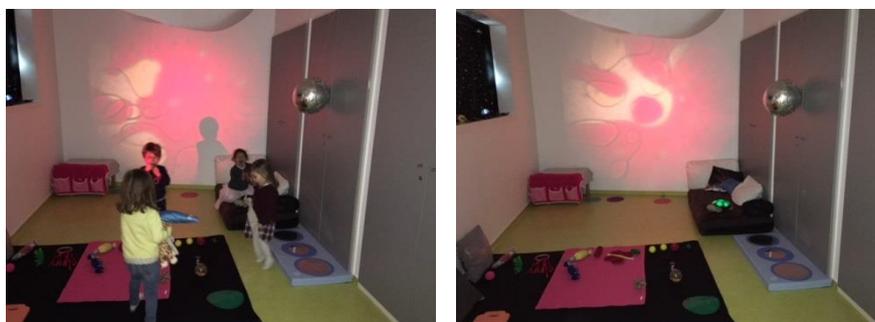
Par le biais d'une « valise Snoezelen » que s'échangent à tour de rôle les directrices d'un secteur, un espace est créé au sein de la crèche où enfants, professionnels et parents peuvent se rendre.

L'espace est ainsi mis à disposition des enfants accompagnés d'un professionnel ou de leurs parents, à tout moment de la journée et pour une durée variable de 10 à 30 minutes.

La séance débute le plus souvent par un temps d'introduction où la salle est encore éclairée, puis progressivement les enfants, au gré de leurs envies et préférences explorent les différentes propositions sensorielles disponibles, qu'elles soient visuelles, auditives, tactiles, vestibulaires ou olfactives. Les professionnels accompagnent les enfants sur un mode non directif, laissant libre choix à l'expérimentation et respectant le rythme de chacun. Observation, écoute et présence bienveillante dans l'instant présent sont les ingrédients indispensables au bon déroulement d'une séance.



Cet espace est aussi mis à disposition des parents pour leur proposer de partager un temps de découverte et de bien être avec leur enfant. Selon un planning établi à l'avance, les parents peuvent accéder seuls ou accompagnés d'un professionnel à l'espace sensoriel.



La salle sensorielle est très utilisée, aussi bien avec les grands, qu'avec les moyens et les bébés. Des ateliers parents enfants y sont régulièrement proposés. L'équipe apprécie de pouvoir se ressourcer dans cette salle lors de leur pause méridienne.

Véritable havre de paix, les enfants aiment le temps passé dans cet espace où tous les sens sont mis en exergue. Une valise sensorielle passe régulièrement dans la crèche avec ses fibres optiques, colonne à bulle, projecteurs... C'est aussi une salle où les professionnelles de la crèche peuvent venir se reposer et se ressourcer sur leurs temps de pause.

INTERVENANTS EXTERIEURS

Des intervenants extérieurs sont sollicités par les équipes éducatives dans le cadre de projets spécifiques (éveil musical, arts plastiques, ferme pédagogique, spectacles, contes et lectures...), pensés en équipe et en adéquation avec le projet éducatif.

- Coralie, la conteuse de la bibliothèque de Saint Augustin vient tous les mois pour raconter des histoires aux enfants



- Les CE1 de l'école élémentaire Albert Thomas sont venus répéter leurs chansons pour leur spectacle de fin d'année



- Les élèves de CM1 et CM2 sont venus nous conter des histoires sur le goût pendant la semaine du goût et des contes de Noël pendant les fêtes. Le tout en partenariat avec la bibliothèque de Saint Augustin qui nous a fait une jolie sélection de livres à chaque fois.



8.3. QUELQUES EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS AVEC LES PARENTS

Les parents sont conviés aux principaux événements ayant lieu à la crèche, leur permettant de connaître davantage l'environnement dans lequel évoluent leurs enfants au quotidien, et les professionnels qui les accompagnent. Ces moments privilégiés sont fortement appréciés des familles.

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Notre **temps festif estival a eu lieu le 4 juillet 2017** et s'est déroulé comme ceci :

17h00 : Arrivée des familles, installation du buffet réalisé par les parents sur la terrasse extérieure entre la section 2 et 3, installation des ateliers dans les différentes sections.

17h30 : 1er spectacle musical d'Agnès : « la petite souris et le monde qui chante »

18h15 : 2ème session de spectacle.

A la fin du spectacle, les enfants ont pu manipuler les instruments de musique, dont la contrebasse.

En parallèle, nous avons ouvert la crèche en proposant des ateliers dans toutes les sections : ateliers « chamboule tout » section 1, parcours moteur géant section 3+terrace, atelier peinture sur pommes de pin pour les frères et sœurs section 3, présentation de la salle sensorielle et initiation au yogi des petits en salle sensorielle.

Les parents et l'ensemble des professionnelles ont pu échanger dans un temps convivial autour d'un buffet agrémentés de leurs spécialités culinaires.



Jeudi 21 Décembre 2017, les familles ont été invitées à la crèche pour fêter l'hiver et la fin de l'année en toute convivialité.

1 / Des ateliers parents/enfants proposés

L'équipe a proposé aux familles des ateliers parents/enfants dans chaque section de la crèche. Ce fut pour elles l'occasion de visiter librement les différents espaces de la structure d'accueil, de rencontrer, discuter avec d'autres parents et bien sûr prendre plaisir avec leur enfant autour d'une activité proposée...

- ***Dans la section 1 : atelier de collage***

Projet : rassembler les familles autour de la réalisation de tableaux pour décorer le hall d'entrée de la crèche, collage de matières différentes, œuvre commune...



- **Dans la section 2 : atelier lecture**

Des coussins et des tapis ont été installés pour créer un espace cocon propice à la lecture d'histoires par les parents et par les professionnelles.



- **Dans la section 3 : Espace moteur**

La psychomotricienne a pensé un parcours semé de défis moteurs pour les enfants.



2/ Un buffet gourmand

Des **ateliers cuisine** avec les jeunes enfants accueillis ont été organisés le matin. Les Roses des sables et les petits sablés ont pu être savourés par les familles en soirée.

Les parents ont aussi largement participé à la réalisation du buffet commun...lieu de nombreux échanges lors du temps festif.

3/ La collecte de jouets en faveur du foyer maternel

Le temps festif marquait également la fin de la collecte de jouets organisée en faveur des enfants accueillis au sein du **foyer maternel de Gradignan**. La générosité des familles a été démontrée : de nombreux jouets ont été récoltés. Une professionnelle de la crèche est allée remettre cette très belle participation des familles au foyer le vendredi 22 décembre. Ainsi les enfants auront eu la joie de découvrir de nouveaux jeux pour cette période festive.



ATELIERS PARENTS / ENFANTS

Nous sommes très attachés sur la crèche au fait de pouvoir investir les parents dans la crèche afin de partager des moments de convivialité avec l'équipe, avec leur enfant dans un autre contexte qu'à la maison. Ce sont des moments très appréciés de tous et proposés à différentes heures de la soirée afin que tous les parents puissent y participer au moins une fois.

Ici, un atelier décoration de boules de Noël chez les grands :



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Grande Semaine de la Petite Enfance est un dispositif national destiné à fêter le trio enfants-parents-professionnels. Cette semaine est donc l'occasion pour enfants, parents et professionnels de se retrouver dans tous les lieux d'accueil autour **d'ateliers-jeux**.

En 2017, la Grande Semaine de la Petite Enfance a eu lieu du 13 au 16 mars, autour du thème de « l'Enchantement ».

Chez Les Petits Chaperons Rouges, nous souhaitons que l'ensemble des crèches s'inscrivent dans cette dynamique, le thème national pouvant être décliné, développé, complété ou détourné, et chaque structure étant bien évidemment libre d'organiser sa Grande Semaine, au gré des inspirations et en s'appropriant ce moment avec les familles.

En effet, fidèles à notre démarche de Coéducation, nous importent dans cette manifestation : les échanges, les rencontres et cette notion de partenariat centré sur l'enfant en vue d'une meilleure cohérence éducative.

Pour les familles, des ateliers-jeux à adapter à l'univers familial ainsi que des supports reprenant des informations ou conseils délivrés par les partenaires sont prévus pour accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Un air de magie est entré dans la crèche la semaine du 13 mars dernier à l'occasion de la Grande Semaine de la Petite Enfance. Dans chaque section des univers oniriques ont été créés pour et par les enfants : composés d'étoiles, nuages, arc-en-ciel, voilages, paillettes...

Par petits groupes, les enfants ont en effet réalisé une « *forêt enchantée* », des chapeaux « *d'apprentis sorciers* », un « *château enchanté* », des bouteilles pailletées de « *retour au calme* », des « *bulles de savon colorées* », une « *pâte magique* » au toucher intrigant !...

Les « grands frères et grandes sœurs » ont aussi été conviés autour d'un goûter pour réaliser des dessins avec crayons / gommettes pailletés.

Des ateliers culinaires ont permis aux enfants de préparer une « *Charlotte poires et pépites chocolatées* » et « *une potion magique* » à base de poire, banane et menthe.... Ils ont senti, touché, mixé les fruits à l'aide du blender.... La potion fût réussie, les enfants ont tous goûté !

Les familles ont été invitées à participer à différents ateliers tout au long de la semaine: « *Tempête de paillettes sur toile* » (peinture/rouleaux et jets de paillettes), découverte de la *Salle Sensorielle* avec la psychomotricienne, Atelier peinture et collage du *Château Enchanté*...

Vendredi soir, pour terminer cette belle semaine, Coralie de la bibliothèque Tauzin, est venue avec des histoires magiques, sonores et en trois dimensions pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents...



SEMAINE DU GOUT

Les Petits Chaperons Rouges ont choisi cette année de s'associer à la 27^{ème} **Semaine du Goût** qui s'est tenue du **9 au 15 octobre 2017** autour de la thématique: **Mieux manger pour vivre mieux.**

Comme pour la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons laissé la place aux initiatives locales des crèches, dans le respect des valeurs d'origine de cette initiative nationale :

- L'éducation au goût des consommateurs, notamment des enfants ;
- La diversité des goûts et saveurs ;
- L'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ;
- La transmission des métiers et savoir-faire locaux ;
- Le plaisir du goût ;
- La valorisation des comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Eveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée mais aussi et surtout partager un moment de plaisir et de convivialité : tels sont nos objectifs !

Comme chaque année, l'équipe éducative de la crèche Docteur Christiane Larralde a participé à la mise en place de la Semaine du Goût. C'est toujours l'occasion de permettre de nombreuses découvertes sensorielles aux enfants : le toucher des aliments (la peau des fruits fragile ou non, la douceur de la farine...), la vue, l'odeur et le goût/ les papilles !

La mise en place d'ateliers cuisine offre également aux enfants la possibilité de manipuler des ustensiles de cuisine, mettre les charlottes sur la tête et les tabliers pour se déguiser en cuisinier, suivre les étapes d'une recette, « attendre » sa cuisson pour enfin déguster...Ce fût une semaine riche pour les enfants ! L'objectif était aussi de faire participer les familles à ces moments lors d'ateliers parents/enfants ou à travers les photos postées sur l'application Chaperons et vous, ou présentées sous forme de panneaux photos.

Chacune des trois sections a donc proposé chaque jour un atelier de découverte gustative aux enfants et un soir dans la semaine, un atelier parents/enfants afin de partager un moment convivial:

Au sein de la section 1 Bébés/Moyens :

- Découvertes des agrumes
- Atelier jus de fruits
- Atelier Salades de fruits et ses épices
- *Atelier Parents/Enfants : Fondue au chocolat et ses agrumes*



Au sein de la section 2 Bébés/Moyens :

- Atelier dégustation de fromages
- Atelier Gaspacho



- Salade de fruits

- *Atelier Parents/Enfants : smoothie*



Au sein de la section 3 Grands :

- Atelier découverte des agrumes

- Atelier Velouté de légumes

- Atelier « la pomme dans tous ses états »



- *Atelier Parents/enfants : Fabrication du pain*

Nous avons terminé la semaine, en invitant « *les grands frères et grandes sœurs* », le vendredi à l'heure du goûter, autour d'un **jeu de reconnaissance gustative** de différentes confitures. La météo nous a permis d'installer les tables dans l'espace extérieur. Les familles étaient posées dans le jardin et ont pris le temps d'échanger.



REUNIONS A THEME

Nous avons mis en place en cette rentrée 2017 des rencontres/débats à thème à destination des familles. Ces soirées sont animées par les professionnelles de la crèche. Elles ont pour but de répondre aux inquiétudes des parents, de valoriser les professionnelles, de favoriser l'échange, d'intégrer un peu plus les familles au sein de la crèche. C'est un moment privilégié, sans enfants, où la parole est libre et où les échanges se font dans une ambiance conviviale.

La première réunion a eu lieu en novembre avec la participation de Jessica Bildet, notre médecin de la crèche sur le thème de **l'alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans**.

La seconde a eu lieu début janvier sur le thème de **l'agressivité du jeune enfant**. Cette réunion était co-animée par Léa et Nolwenn, les 2 éducatrices de la crèche et par la psychologue, Céline Besson.

La prochaine est prévue pour avril sur le thème du sommeil.

8.4. SORTIES ET PARTENARIATS EXTERIEURS

PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE

Nous sommes en partenariat avec la bibliothèque Saint Augustin. Tous les 2 mois, une professionnelle de la crèche va seule à la bibliothèque emprunter de nouveaux livres pour la crèche.

Coralie, la conteuse, vient tous les mois conter des histoires aux enfants.

Elle nous aide beaucoup aussi pour nous faire des sélections de livres lors de temps forts comme les fêtes de fin d'année, la grande semaine de la petite enfance, la semaine du gout.

PARTENARIAT AVEC LE GROUPE SCOLAIRE ALBERT THOMAS

Nous organisons 3 actions différentes avec l'école Albert Thomas :

- La première étant l'échange autour de la **lecture avec les CM1 et CM2**. Lors de la semaine du gout, pendant 6 jours, chaque jour, 2 élèves de CM1 sont venus raconter des histoires sur ce thème à chacune des sections de la crèche.

Lors des fêtes de fin d'année, ce sont les CM2 qui sont venus chaque jour pendant 2 semaines nous nous conter Noël.

Pour la grande semaine de la petite enfance sur le thème « tout bouge », d'autres lectures sont prévues.

- La deuxième étant **le chant**. Les classes de **CP, CE1 et CE2** sont en cours de préparation d'un spectacle de chant pour la fin de l'année scolaire. Les CE2 sont venus nous faire une démonstration de leur talent en octobre. Les 3 classes de CP sont venues en décembre chanter 3 chansons sur la ville de Bordeaux. Nous sommes conviés pour leur répétition générale au mois de mai dans l'école.

- La troisième action consiste en des **temps passerelle avec l'école maternelle** pour les grands de la crèche allant à l'école Albert Thomas à la rentrée.

PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BORDEAUX

Comme l'année dernière, l'équipe a eu le plaisir de participer au **Forum Petite Enfance de la ville de Bordeaux** organisé le 18 janvier 2017.

Cet événement a permis à l'équipe de mettre en lumière ses projets, en particulier grâce à leur exposition proposée aux familles sur le développement psychomoteur du jeune enfant mais également de pouvoir échanger entre pairs dans un climat convivial.

PARTENARIAT AVEC LE GIRONDIN PETITE ENFANCE

Le RGPE (le réseau girondin petite enfance) est un lieu ressource, de fédération, de réflexion et d'échanges pratiques et scientifiques pour les étudiants, les professionnels de la petite enfance, du secteur social et de la culture autour de l'éveil culturel de la petite enfance. Nous avons ainsi la possibilité d'emprunter des malles de livres, des tapis à raconter, des modules d'exposition et avoir accès à des interventions diverses (type plasticien, musicien,..)

9. L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE

9.1. SYNTHÈSE

Un ETP catégorie 2 en plus a été demandé par la PMI en lien avec l'ouverture de la structure sur la période estivale.

En comptabilisant cet ETP supplémentaire (non prévu initialement dans le Cahier des charges), nous avons 47% de catégorie 1.

Après une année stable en 2016 au niveau des professionnelles, des mouvements de personnel ont eu lieu sur cette année 2017 (démission, mutation et congé maternité).

9.2. EFFECTIFS & MOUVEMENTS DU PERSONNEL

EFFECTIFS DE LA CRECHE AU 31/12/2017

- **Equipe**

L'équipe se compose de 22 professionnels dont 17 auprès des enfants.

Date d'entrée dans la société	Nature du contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	ETP	Cat	Commentaire
1/02/2017	CDI	DIRECTRUCÉ DE CRECHE	39H	1,1		
17/05/2011	CDI	DIRECTRICE ADJOINTE DE CRECHE	35H	1		
04/05/2015	CDI	EJE	35H	1	1	
27/07/2015	CDI	EJE	35H	0	1	EN CONGES PARENTAL A TEMPS PLEIN
14/08/2017	CDD	EJE	35H	1	1	REMPLACEMENT EJE EN CONGE PARENTAL
7/04/2017	CDI	PSYCHOMOTRICIENNE	35H	1	1	
04/07/2017	CDI	AP	35	1	1	
12/06/2017	CDI	AP	35H	1	1	
28/09/2017	CDI	AP	35H	1	1	
26/05/2015	CDI	AP	35H	1	1	
24/02/2014	CDI	AP	35H	0	1	CONGES MATERNITE
27/09/2017	CDD	AP	35H	1	1	REMPLACEMENT DU CONGES MATERNITE D UNE AP
14/08/2017	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
04/11/2016	CAI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	0	2	ARRET MALADIE
01/09/2016	CDD	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	REMPLACEMENT D UN SALARIE EN ARRET MALADIE
26/05/2015	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
7/08/2017	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
10/08/2015	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
26/05/2015	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
25/01/2017	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	REMPLACEMENT D UN SALARIE EN CONGE MATERNITE
12/06/2015	CAI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	0	2	CONGES MATERNITE
06/03/2017	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
06/05/2015	CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35H	1	2	
08/12/2014	CDI	AGENT DE SERVICE	35H	1		
26/05/2015	CDI	AGENT DE SERVICE	24H	0,7		
21/09/2017	CDI	AGENT DE SERVICE	24H	0,7		
Total ETP :				21,5		
Pourcentage Cat 1 :				47%		

- **Médecin**

Un médecin, intervient dans le cadre des visites d'admission et de prévention auprès des enfants et de leur famille, à raison de 5 heures par mois.

- **Psychologue**

Une psychologue, est présente au sein de la crèche 12 heures par mois.

Son rôle est de :

- Accompagner les pratiques professionnelles par des observations et temps d'analyse des pratiques
- Favoriser la réflexion des équipes sur l'adaptation des comportements aux besoins spécifiques de chaque enfant
- Observer l'enfant et son adaptation à la vie en collectivité
- Soutenir la parentalité en proposant des temps de rencontre individuelle aux familles de la crèche

 **PROMOTION & MOUVEMENT DE PERSONNEL**

En 2017, il y a eu :

9 embauches en CDI.

8 fins de CDI (7 démissions, 0 fins de période d'essai à l'initiative de l'employeur, 1 mutation).

Arrivées			
Date entrée société	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Commentaire
1/02/2017	DIRECTRICE DE CRECHE	39H	
6/03/2017	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35	
7/04/2017	PSYCHOMETRICIENNE	35H	
12/06/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35H	
4/07/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35H	
19/06/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35H	
07/08/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35H	
28/09/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35H	
21/09/2017	AGENT D ENTRETIEN	24H	

Départs				
Date entrée société	Date sortie	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Motif fin
17/02/2015	31/03/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35	DEMISSION (abandon de poste)
26/05/2015	25/08/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35	DEMISSION (nouveau projet professionnel sur une crèche municipale)
26/05/2015	20/12/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35	DEMISSION (cette professionnelle a souhaité mettre fin à sa carrière pour se consacrer à sa vie familiale)
28/11/2016	11/08/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	35	DEMISSION(nouveau projet professionnel hors crèche)
26/05/2015	6/10/2017	PSYCHOMOTRICIENNE	35	DEMISSION (projet professionnel en libéral)
07/09/2015	26/05/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	DEMISSION (départ pour un nouveau projet professionnel sur une autre crèche)
20/06/2016	3/08/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	DEMISSION (départ sur une crèche proche de son domicile)
14/11/2016	2/06/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	MUTATION
26/05/2015	18/09/2017	AGENT D ENTRETIEN	24	DEMISSION (parti pour un CDI 35h)

De plus, afin de maintenir notre qualité de service et d'assurer un nombre de personnel encadrant suffisant auprès des enfants, en ligne avec nos engagements, nous avons eu recours à des personnes en CDD pour remplacer des personnes absentes ponctuellement :

Date entrée société	Date sortie	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Nb de CDD / Cause
03/04/2017	30/06/2017	AGENTS SPECIALISE PETITE ENFANCE	35	4 CDD EN REMPLACEMENT DES ARRETS MALADIE
6/04/2017	7/08/2017	EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS	35	2 CDD : REMPLACEMENT ARRET MALADIE PUIS CONGES MATERNITE
7/04/2017	PROLONGEE SUR UN CDI	PSYCHOMOTRICIENNE	35	2CDD : REMPLACEMENT EN ARRET MALADIE PUIS CONGES MATERNITE
6/06/2017	30/06/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1CDD REMPLACEMENT ET ATTENTE DU RECCRUTEMENT D'UN CDI AP
14/08/2017	02/03/2018	EJE	35	REPLACEMENT CONGES MATERNITE
27/09/2017	21/12/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	REPLACEMENT CONGES MATERNITE
21/08/2017	26/09/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	REPLACEMENT CONGES MATERNITE
11/09/2017	PROLONGATION EN CDI	AGENT SPECIALISEE PETITE ENFANCE	35	4CDD : REMPLACEMENT DES ARRETS MALADIE

INSERTION PROFESSIONNELLE

Engagés en faveur du développement des territoires locaux et de l'emploi des jeunes sans qualification, Les Petits Chaperons Rouges accueillent des jeunes en contrat d'avenir.

Type contrat	Nb heures 2017
CAI	653,37
CMI	978,29
CAI	1087,36
CDI PLIE	1065,60
CDI PLIE	875
CDI PLIE	345
CDI PLIE	1612,37
Apprentie	133
Apprentie	276,01
TOTAL heures 2017 :	= 7026

EMPLOI LOCAL

13 salariés habitent la commune de Bordeaux.

STAGIAIRES ET APPRENTIS

Pour permettre aux futurs professionnels de la petite enfance de se former et d'acquérir de l'expérience, de partager notre savoir et savoir-faire, et de permettre une remise en question des professionnels sur leurs pratiques par un regard nouveau et objectif, nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires de diverses formations dans le domaine de la petite enfance.

En 2017, nous avons accueilli :

- Deux stagiaires en observation sur une semaine (élève de 3ème)
- Une stagiaire de première Bac Pro ASSP durant 1 mois (lycée professionnel Bel Orme)
- Une stagiaire en observation de 1 semaine (organisme de formation AKSIS tb consultants)
- Une stagiaire Erasmus Belge durant 3 mois (école de puéricultrice)

De plus, dans le cadre de notre partenariat avec le Centre de Formation d'Apprenti Hygie Formation de Lormont, nous avons accompagné une apprentie CAP petite enfance : Aurore Queyroi, qui a obtenu avec succès son certificat en juillet 2016 et qui a été embauchée en CDD puis CDI sur la crèche.

Depuis septembre 2017, Jessica Rognon a rejoint l'équipe, également en tant qu'apprentie CAP petite enfance. Isabel Page, qui a bénéficié d'une formation « maitre d'apprentissage » est tutrice de ces professionnelles en devenir.

9.3. FORMATIONS

Toute démarche qualité passe par la formation des collaborateurs, nous en sommes persuadés. Notre objectif est d'encourager le développement continu des compétences de l'ensemble des collaborateurs, avec pour exigence de faire coïncider de façon optimale les demandes individuelles, exprimées chaque année par les collaborateurs lors de leur entretien individuel, et les objectifs identifiés par l'entreprise.

A travers l'Académie Grandir, le e-learning et l'accompagnement de carrière via des formations diplômantes sur temps de travail, nous mettons à dispositions de nos collaborateurs une palette d'outils de formation complète et diversifiée pour répondre au mieux aux besoins individuels et en adéquation avec le développement de l'entreprise.

Par ailleurs, nous avons mis en place un parcours visant à favoriser l'intégration, l'accompagnement et la montée en compétence des nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent. Nous travaillons en amont sur le référentiel métier, la fiche de poste et établissons un parcours d'intégration de 6 mois qui prend en compte les compétences acquises / à acquérir du salarié. Ce parcours d'intégration prévoit les heures de formation internes et externes personnalisées nécessaires au nouveau collaborateur.

En 2017, l'accent a été mis sur la formation des collaborateurs de la crèche, qui ont pu bénéficier de 213 heures de formation (pour un coût global de 8 436.60 €) vs 125 heures en 2016.

Bilan des formations réalisées en 2017								
Axe de formation	Intitulé de la formation	Organisme	Heures totales de formation effectuée	Date de début	Date de fin	Métier	Interne / Externe	Coût global TTC de la formation (coûts pédagogiques; frais annexes; salaires...)
Compétence métier	Attachements, Cognition et éducation	IPE BORIS CYRULNICK	56	09/02/2017	08/12/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	EXTERNE	1432,67
	Gestion des comportements dits agressifs	IFID	7	07/03/2017	07/03/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	EXTERNE	266,89
	L'alimentation du jeune enfant	HYSEQUA	7	11/07/2017	11/07/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	externe	254,42
	Accueillir un enfant en situation de handicap	Académie GRANDIR	14	07/12/2017	08/12/2017	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	CHAPAC	363,33
Hygiène et Sécurité	Animateur Relais Prévention	VIVALIANS	23	04/04/2017	06/04/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	EXTERNE	1197,56
	Etre référent HACCP	HYSEQUA	14	07/09/2017	08/09/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	externe	754,40
	Animateur Relais Prévention	VIVALIANS	23	13/09/2017	15/09/2017	DIR. ADJ. DE CRECHE	externe	890,36
	Hygiène et sécurité alimentaire : connaître et comprendre la méthode HACCP	HYSEQUA	7	25/10/2017	25/10/2017	AGENT DE SERVICE	externe	206,00
	Hygiène et sécurité alimentaire : connaître et comprendre la méthode HACCP	HYSEQUA	7	17/11/2017	17/11/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	externe	283,43
Incontournables LPCR	Bien-traitance	Académie GRANDIR	7	05/12/2017	05/12/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	CHAPAC	171,43
Management et Communication	Management module 1 (etre manager/evaluation)	R&P	14	20/03/2017	21/03/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	EXTERNE	847,73
	etre maître d'apprentissage	adafors	7	14/04/2017	14/04/2017	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	EXTERNE	675,88
	Journée d'intégration	Interne	7	06/06/2017	06/06/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	INTERNE	230,00
	les incontournables du droit social	Académie GRANDIR	7	09/06/2017	09/06/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	CHAPAC	317,00
	MANAGER - LE HANDICAP EN ENTREPRISE	THOMPOUSS CONSULTANTS	7	30/06/2017	30/06/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	EXTERNE	310,00
	Intranet	interne	7	10/07/2017	10/07/2017	DIRECTEUR/TRICE DE CRECHE	INTERNE	235,50
			213					8 436,60 €

9.4. ANIMATION DE L'ÉQUIPE

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Une journée pédagogique a lieu **une fois par an**, occasionnant la fermeture de la structure. Elle permet de :

- Mettre à jour le projet d'établissement ;
- Réfléchir et mettre en œuvre des projets plus ponctuels (sorties, partenariats, etc.) ;
- Mobiliser l'ensemble de l'équipe autour d'un thème pédagogique défini à l'avance ;
- Favoriser la cohérence des pratiques professionnelles.

L'équipe éducative de la crèche s'est réunie pour une « journée pédagogique » vendredi 27 octobre, de 8h30 à 16h30. Un rendez-vous annuel de travail attendu par les équipes, nous permettant de créer une réflexion autour de notre projet éducatif. L'objectif majeur de cette journée est bien de susciter des échanges entre professionnelles sur nos pratiques éducatives, de mutualiser nos connaissances du jeune enfant, chercher la cohérence et le sens de notre accompagnement au quotidien pour chercher toujours à améliorer notre accueil.

Déroulement de la journée:

1/ Des groupes de réflexions

Le matin, les 12 professionnelles de section ont été réparties en 4 groupes de travail. Chacun de ces groupes a été invité à échanger durant 45 minutes sur un thème de réflexion proposé par les éducateurs de jeunes enfants, la psychomotricienne et la psychologue de la crèche : **Le jeu libre, Les repères, Les émotions, La prise de risque**. A chaque fois un travail de définition a été recherché avec des questionnements/échanges de pratiques : qu'est-ce que c'est ? Pourquoi ? Comment ? Quelles améliorations pouvons-nous proposer ?

2 / Une séance de « détente active »

Emmanuelle, la psychomotricienne de l'équipe, a ensuite proposé un temps de relaxation de 20 minutes. Il s'agit d'une relaxation basée sur la méthode Jacobson. Elle consiste en des exercices de tensions et de relâchements des muscles de chaque partie du corps en allant du haut vers le bas et du centre vers l'extérieur (visage, nuque, épaules, membres supérieurs, respiration, membres inférieurs, corps global).

4/ Prévention des risques « Gestes et postures »

Le panneau illustré de « La chasses aux risques » a été présenté par Anne-Sophie sur l'angle des gestes et postures. L'objectif étant d'accroître le bien-être au travail en réduisant les risques de lombalgies et de troubles musculo-squelettiques. Des exemples concrets du travail quotidien ont été abordés.

5/ Activités manuelles autour des repères

Suite aux échanges du matin, nous avons invité chaque équipe à la mise en place de repères au sein de leur section :

- **un repère des émotions** : il s'agit d'un espace cocon au sein de l'espace de vie des sections, où l'enfant peut s'installer confortablement ou se jeter de colère sans se blesser. Il doit y trouver des outils pour reconnaître et nommer/exprimer son/ses émotions : des images photos et symboles associés en communication gestuelle, un sac à dos avec des ustensiles de décharge émotionnelle (coussins, plumes, jeu de bulles, gros plastique à mordre...). L'objectif pédagogique est d'aider l'enfant à la reconnaissance de ses émotions, lui proposer un lieu de décharge, un espace pour en parler.

Les équipes de la section 1 et de la section 2, ont réalisé côté moyens, un panneau à hauteur d'enfants, avec un grand tapis et des coussins.

L'équipe de la section 3 a choisi d'investir la petite maison pour la tapisser d'images des émotions, c'est « la cabane des émotions ». Les enfants vont pouvoir bénéficier d'un espace plus intime.

- **un repère chronologique** : une fresque illustrée retraçant la journée d'un enfant à la crèche a été installée dans les sections côté moyens et grands. L'idée est d'aider l'enfant à se repérer dans son quotidien (le temps d'arrivée, de jeux, de repas, de sieste, de retrouvailles...). Les professionnelles pourront montrer l'illustration correspondant au moment de la journée pour compléter sa verbalisation.

6/ Un nouvel aménagement des espaces vers le libre-choix des enfants

De nouveaux meubles ont aussi été installés dans les sections. Ce sont des meubles à tiroirs permettant aux équipes d'avancer sur le libre-choix et le jeu libre proposés aux enfants.

Chez les moyens, les tiroirs vont offrir un lieu de transvasements permanent.

Chez les grands, le libre-choix bien entendu dans les tiroirs et la mise en place de plateaux montessoriens : plateau de pâte à modeler, de craie à disposition des enfants.

Bilan de la journée

Une journée riche en réflexions qui a été bien investie par les professionnelles. Elles ont échangé autour de thèmes centraux de notre projet pédagogique. La réalisation de nouveaux repères émotionnelles-spatiaux et temporels pour les enfants et le nouvel aménagement de leur espace de vie vont permettre de relancer certaines de nos pratiques et de nos projets. Le projet communication gestuelle qui connaissait une perte d'investissement par exemple reprend vie vers la mise en geste et en mots des émotions des enfants. Le groupe animé par la psychologue a complété la compréhension de son intérêt. Les thèmes du Jeu libre et de La prise de risque entrent en corrélation avec le nouvel aménagement des espaces et va nous permettre d'être plus adaptées dans le *libre-choix*. Celui sur les repères crée l'unité et la cohérence de notre travail.

REUNIONS D'EQUIPE

9.4.1.1. REUNIONS DE SECTION

Les réunions d'équipe ont lieu **une fois par mois** et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les moments forts de la journée de l'enfant, l'organisation de la section, le positionnement professionnel, les difficultés rencontrées ou les améliorations apportées dans la section, l'écriture et la mise en pratique du projet de section.

9.4.1.2. REUNIONS D'EDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS (EJE)

Les réunions d'EJE ont lieu **une fois par semaine** et permettent aux EJE de travailler sur la pédagogie, l'organisation des sections et leur positionnement en tant que responsable de section.

Des réunions EJE avec les autres crèches du périmètre ont aussi eu lieu le 28 mars 2017 avec la présentation des focus pédagogiques, le 20 juin et le 19 décembre sur le thème du jeu libre.

9.4.1.3. REUNIONS DE MAITRESSE DE MAISON

Ces réunions ont lieu **tous les deux mois** afin d'ajuster les interventions des maîtresses de maison.

9.4.1.4. REUNION INFO FLASH

Les réunions Info Flash rassemblent un professionnel de chaque section et un agent de service **une fois par semaine**. Elles permettent de communiquer sur des sujets d'ordres généraux et sur les événements à venir. Le but est de fluidifier la transmission d'informations et d'échanger sur l'organisation interne.

9.4.1.5. REUNIONS D'ANALYSE DES PRATIQUES AVEC LES PROFESSIONNELS ET LA PSYCHOLOGUE

Suite à des temps d'observation dans les sections, la psychologue co-anime une réunion d'analyse des pratiques centrée sur l'accueil des enfants. Ce temps permet aux professionnels de se décentrer des situations dans lesquelles ils sont impliqués pour mieux se mobiliser sur les besoins des enfants et des familles accueillies, et pour proposer par la suite des réponses et des attitudes adaptées.

9.4.1.6. REUNIONS DE DIRECTRICES

Une fois par mois, toutes les directrices du secteur de la coordinatrice se réunissent afin d'échanger sur la vie de leur crèche, l'harmonisation des pratiques professionnelles et des démarches pédagogiques, le respect du cadre et des protocoles et travailler en petit groupe sur divers sujets.

Deux fois par an, la directrice est également conviée à une « revue de périmètre » avec la Direction des Opérations pour faire un bilan sur le fonctionnement de la crèche. C'est également l'occasion de rencontrer les différentes fonctions support des Petits Chaperons Rouges, présentes pour échanger avec les directrices sur la qualité du service rendu et leur présenter les grands projets en cours (application Chaperons et Vous, certification de services, focus pédagogique, etc.).

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Deux fois par an, la directrice organise des entretiens individuels avec l'ensemble de son équipe. Ces échanges permettent à la directrice de faire une synthèse sur les points forts et axes de progrès de chaque professionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs de l'année à venir, peuvent être amenés à analyser certaines situations passées et évoquent des projets d'avenir.

REUNION AVEC LE CHARGE RESSOURCES HUMAINES

Chaque crèche est suivie pour tous les sujets RH (recrutement, remplacement, suivi des carrières et des mobilités, disciplinaire, etc.) par un chargé ressources humaines. Celui-ci vient au moins une fois par an sur la crèche, afin de rencontrer les équipes et faire un point avec eux sur la situation de la crèche.

Sa dernière venue date du mois de mars 2017 pour aborder avec l'équipe leurs conditions de travail au sein du groupe.

10. LA DEMARCHE QUALITE

10.1. AUDIT INTERNE

Le 7 mars 2017, la crèche a bénéficié d'un audit interne de qualité de service, conduit sur la base des 131 engagements du Référentiel Crèch'EXPERT. Cet audit a été mené par un salarié Les Petits Chaperons Rouges, dûment formé à cette mission.

Grâce au remarquable travail mené par l'équipe en continu sur l'année, sur l'ensemble des items relatifs à notre démarche qualité (accueil de l'enfant et de sa famille, hygiène et sécurité, pratiques et postures professionnelles, etc.) la crèche a obtenu **un taux de conformité de 91.94%** et un taux de non-conformité de 6.45%.

Les principales actions correctives mises en place à l'issue de cet audit interne sont :

- Mise à jour des dossiers des enfants avec un document officiel de la CAF comprenant le logo et le numéro caf des familles
- Mise en place d'une nouvelle signalétique pour la crèche qui est peu repérable de l'extérieur
- Rapports des évacuations incendie imprimés et classés
- mise à jour du dossier d'une professionnelle pour qui il manquait une IDR et une Radio pulmonaire trop ancienne.

Vous trouverez le compte-rendu de cet audit interne en annexe.

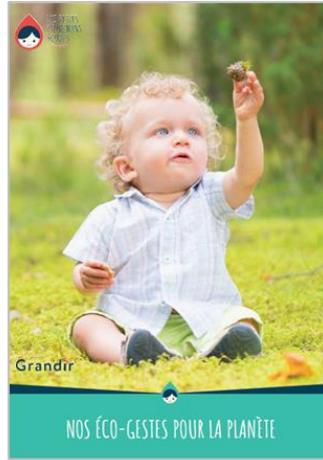
11. UNE DEMARCHE RESPONSABLE

L'année 2017 a été placée sous le signe des **éco-gestes** !

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable (30 mai - 5 juin 2017), les crèches ont été invitées à personnaliser une affiche sur les éco-gestes qu'elles pratiquent au quotidien. Un livret d'information sur les éco-gestes, co-élaboré par plusieurs directrices, a également été diffusé.



Affiche personnalisable éco-gestes



Livret éco-gestes

Les soirées d'entreprise de fin d'année ont également été l'occasion de récompenser les initiatives RSE les plus abouties sur chaque périmètre géographique. Quelques exemples sont illustrés ci-dessous.



À la crèche de Courtaboeuf (91):
De rigolotes marionnettes fabriquées à partir de gants de toilette usagés!
Des jeux de transvasement avec de gros rouleaux en carton et bouchons en plastique!
Des sacs sensoriels fabriqués à partir de sacs congélation, gel cheuveux, objets divers, paillettes !



Un coin nature très complet : jardin potager, cabane à insectes et récupérateur d'eau à la crèche Les Malicieux de Sweetco (59)



De vieux draps usagés recyclés en sur-chaussures et cordes d'évacuation colorées pour les enfants à la crèche de Billy Montigny (62)



Des dons de matériel de puériculture et de fruits frais au Restos Bébé du Cœur à Mérignac Bell (33)

De nombreuses initiatives en lien avec la RSE ont également été mises en place au niveau de la crèche :

11.1. PARTENARIATS AVEC DES ASSOCIATIONS

Nous avons participé à différents projets d'ordre caritatif cette année. Ces projets étant portés par des professionnelles de l'équipe.

Cet été, nous avons profité du temps festif pour faire un appel aux dons en matière de vêtements bébés pour donner aux **secours populaire**.



A Noël, nous avons engagé une collecte de jouets au sein de la crèche au profit du **foyer maternel de Gradignan**. Les dons ont été très nombreux et les enfants du foyer maternel étaient heureux de tous ces dons.



Sans oublier notre collecte permanente pour **les clowns stéthoscope** de gourdes de compote qui fonctionne très bien.

Chaque gourde collectée rapporte 2 centimes d'euros à l'association, permettant la venue de clowns à l'hôpital pour enfants.

11.2. COLLECTE DE MATERIAUX POUR DES ATELIERS

Afin de sensibiliser les enfants et les familles à notre démarche d'éco-citoyenneté, l'équipe organise des activités orientées vers le développement durable. Les familles sont sollicitées pour la récolte des matériaux de récupération, telle que :

- Récupération de bouteilles en plastique pour mettre de l'eau colorée, du sable, des

- paillettes,....
- Récupération de bouchons de bouteille pour une activité dessin et collage,
- Récupération de bouchons de lait pour un atelier transvasement,
- Récupération de tissus pour une activité sensorielle,
- Récupération de journaux pour une activité déchirage et collage.
- Récupération de papier bulle pour développer la sensibilité des enfants

Des dalles sensorielles ont été créées par les EJE et la psychomotricienne avec du matériel de récupération donné par un papa de la crèche.



11.3. UNE ALIMENTATION DE QUALITE

Notre prestataire, Ansamble, privilégie dans ses menus des viandes labellisées, du poisson frais et des aliments issus de l'agriculture biologique et locale.

Les menus sont envoyés aux familles par email, publiés sur l'application Chaperons et Vous et affichés sur les panneaux d'information des sections.

Vous en trouverez ci-dessous un exemple :

Menus des crèches		Semaine n° 40 - du 02 au 06 Octobre 2017		
		6/12 mois	12 / 18 mois	+ 18 mois
LUNDI	Sans viande: Colin	Veau rôti Purée aux carottes BIO Purée de pomme banane	Veau rôti Purée aux carottes BIO Camembert Purée de pomme banane	Potage de légumes Veau sauce crème Lentilles BIO Camembert Pomme
		Petit suisse Purée de pomme abricot	Petit suisse Purée de pomme abricot	Petit suisse Purée de pomme abricot
MARDI	Sans viande: Colin	Blanc de poulet au bouillon Purée aux épinards BIO Purée de pomme raisin	Blanc de poulet au bouillon Purée aux épinards BIO Cotentin Purée de pomme raisin	Salade de coquillettes basilic Blanc de poulet rôti Epinards BIO béchamel Cotentin Raisin
		Yaourt nature Purée de pomme fraise	Yaourt nature Purée de pomme fraise	Yaourt nature Kiwj Pain
MERCREDI	Sans viande: Colin	Egréné de bœuf Purée de betteraves Purée de pomme BIO romarin	Egréné de bœuf Purée de betteraves Saint Morêt Purée de pomme BIO romarin	Concombres Lasagnes à la bolognaise *** Saint Morêt Purée de pomme BIO romarin
		Fromage frais Purée de pêche	Fromage frais	Fromage frais
JEUDI		Dos de colin au bouillon Purée de poireaux Purée de pomme BIO cassis	Dos de colin au bouillon Purée de poireaux Tome blanche Purée de pomme BIO cassis	Pamplemousse Dos de colin sauce ciboulette Semoule Tome blanche Purée de pomme BIO cassis
		Yaourt nature Purée de coing	Velouté fruits Purée de coing	Velouté fruits Orange Pain
VENDREDI	Sans porc et sans viande : œuf	Jambon blanc Purée de brocolis Purée de pomme poire BIO	Jambon blanc Purée de brocolis Six de Savoie Purée de pomme poire BIO	Salade de pommes de terre Jambon blanc Purée de brocolis Emmental Poire BIO
		Fromage blanc nature Purée de pomme pruneau	Riz au lait Purée de pomme pruneau	Riz au lait au chocolat Pruneaux secs

Tout savoir
sur les menus de vos tout-petits

Qualité produits
Les viandes de porc servis sont labellisées Bleu-Blanc-Coeur
Toutes nos viandes de bœuf sont d'origine française
Fruits indiqués selon disponibilités

C'est maison
Toutes nos recettes sont élaborées sur notre cuisine par le Chef et son équipe

C'est bio
Chaque jour un élément du repas est issu de l'agriculture biologique

C'est local
Toutes nos purées de fruits sont réalisées à partir de pommes provenant d'Asques

Composition des plats :

Menu validé en commission menu

Visitez notre site dédié à la restauration de vos enfants : www.ansamble-et-moi.fr

11.4. QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

L'année 2017 a également été marquée par la prise en compte de la réglementation autour de la **qualité de l'air intérieur (QAI)** :

- La vérification annuelle de l'opérabilité des ouvrants est réalisée à chaque réouverture de crèche, en août ;
- Les contrôles des systèmes d'aération sont vérifiés à minima une fois par an voire plus suite à la demande du responsable de l'établissement ;
- Un autodiagnostic est en cours de réalisation par les directrices afin de cibler les actions d'amélioration à mettre en place.

12. LA SECURITE, UN ENJEU DE TOUS LES JOURS

12.1. HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

HYGIENE ET PLAN DE MAITRISE SANITAIRE

La crèche, en tant qu'établissement avec une activité de restauration collective, doit répondre aux exigences réglementaires. Pour ce faire, le service Hygiène et Sécurité des Petits Chaperons Rouges met à disposition de l'établissement et des équipes le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS), qui repose sur quatre piliers :

- Le plan HACCP
- Les campagnes de prélèvements microbiologiques
- Les formations à l'HACCP
- Les audits PMS

La directrice, en tant que référente HACCP, est le garant de la bonne application des règles d'hygiène dans sa structure par ses équipes. Pour cela, elle s'appuie sur les formations et la documentation mise à sa disposition. Le personnel intervenant en office de réchauffage est formé à minima une fois tous les trois ans à l'HACCP.

Pour s'assurer de la bonne application des règles d'hygiène, des analyses laboratoires sont réalisées dans différents points de l'établissement deux fois par an :

- Analyses de surfaces (plan de travail, matériel de la cuisine, biberons)
- Analyse d'eau pour garantir la potabilité de l'eau
- Analyse de denrées

Des audits PMS sont réalisés par le service HSE à minima une fois par an afin de vérifier le bon respect et la bonne application des règles et des consignes du Plan de Maîtrise Sanitaire. La directrice s'engage alors, avec les différents services concernés, à mettre en place les actions correctives afin de répondre aux écarts relevés.

SECURITE INCENDIE ET MISE EN SURETE

Dans le cadre de la prévention et pour répondre aux situations d'urgences, les équipes des crèches sont formées à l'évacuation incendie. **Deux exercices d'évacuation** sont réalisés à minima dans l'année pour s'assurer du respect et des bons réflexes face à ce genre de situation.

Ces exercices d'évacuation ont été réalisés sur la structure en 2017 :

- Le 17 mars 2017 (date du 1^{er} exercice) : 3 minutes et 30 secondes pour évacuer (temps de réalisation)
- Le 21 septembre 2017 (date du 2^{ème} exercice) : 3 minutes et 10 secondes (temps de réalisation)

En parallèle à l'évacuation, pour répondre à la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative aux situations d'urgence particulière (attentat, intrusion) et face aux risques majeurs (inondation, tempêtes, canicules), les équipes sont sensibilisées à la mise en œuvre du plan de mise en sûreté. Cette sensibilisation est complétée par un **exercice de mise à l'abri réalisé une fois par an** afin de préparer les équipes à acquérir les bons réflexes.

Cet exercice de mise en sûreté a été réalisé le : 23 juin 2017

12.2. DES LOCAUX GERES EN « BON PERE DE FAMILLE »

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

En plus de l'entretien courant de la crèche, des anti pinces doigts ont été posés sur les portes des réserves des 3 sections (2178 euros).

Des baguettes d'angle ont également été posées sur les murs des sections et du couloir.

MAINTENANCE – ENTRETIEN

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
NETTOYAGE VITRES	GESTIPRO AQUITAINE	1 FOIS / TRIMESTRE
NETTOYAGE MONOBROSSE	GESTIPRO AQUITAINE	1FOIS / AN
ASCENSEUR	REGIONAL ASCENSEURS	TOUTES LES 6 SEMAINES
NUISIBLES	RENTOKIL	1 FOIS / TRIMESTRE
CVC	SPIE	1 A 4FOIS/ AN
SOL SOUPLE	PRESTATAIRE EXTERIEUR	1FOIS/AN EN PONCTUEL
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	01 CONTROLE	1 FOIS/AN

13. ELEMENTS FINANCIERS 2017

13.1. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE						
	B16	R2016	B17	R2017	Ecart	Commentaires
TOTAL CHARGES	958 680	967 672	977 229	996 488	19 258	
ACHAT	100 810	33 159	102 826	28 925	-73 901	
Fournitures non stockables (électricité, gaz, carburants, chauffage...) et eau	21 950	14 160	22 389	10 302	-12 087	Impact de la régularité 2016 (+3k€ sur EDF). Nous sommes iso vs 2016 en dehors de cet impact
Frais généraux et administratifs + tenues du personnel	1 864	1 063	1 901	1 089	-812	
Fournitures pour la sécurité des locaux (extincteurs, recharges...)	0	0	0	0	0	
Alimentations et boissons	54 732	1 018	55 827	1 902	-53 925	A mettre en face de "Alimentation et Sous Traitance"
Fournitures d'activités (consommables puéricultures, jouets...)	8 446	6 298	8 615	4 234	-4 381	
Produits pharmaceutiques (y compris hygiène) + couches	8 678	9 148	8 851	9 617	766	Au global économie sur budgets fixes de consommables
Divers: produits d'entretien	5 141	1 471	5 244	1 782	-3 462	
SERVICES EXTERIEURS	22 881	73 642	23 339	80 206	56 868	
Alimentation (sous-traitance)	0	54 475	0	55 554	55 554	A mettre en face de "Alimentation boissons" : iso en conso
Locations et charges locales	3 985	1 200	4 065	1 545	-2 520	Iso 2016
Entretien et réparation (biens immobiliers et mobiliers, maintenance) + GER	17 059	17 967	17 401	23 108	5 707	Dépassement sur budget fixes
Prime d'assurance	1 691	0	1 725	0	-1 725	Portée par le siège
Divers: documentations et abonnements	145	0	148	0	-148	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 844	14 064	17 180	15 591	-1 590	
Personnels extérieurs (médecin, psychologue, intervenants extérieurs, personnel intérimaire)	13 299	9 556	13 565	13 034	-531	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	0	0	0	0	0	
Autres services rendus par des tiers (service support)	0	0	0	0	0	
Publicité, publications et relations publiques	0	0	0	0	0	
Transports pour les activités	1 921	0	1 959	0	-1 959	
Déplacements, missions et réceptions	0	3 328	0	845	845	Iso en conso
Frais postaux et frais de télécommunications	808	1 180	824	1 712	888	
Divers : frais bancaires	816	0	832	0	-832	
IMPÔTS ET TAXES	54 162	33 813	55 246	36 798	-18 447	
Impôts et taxes pour frais de personnel	42 301	26 530	43 239	21 574	-21 665	En lien avec l'économie sur les charges de personnel
Autres impôts et taxes: C3S, CVAE et taxe d'apprentissage	11 727	7 283	12 007	15 224	3 217	Taxe AGEFIPH non prévue au budget +6k€
CHARGES DU PERSONNEL	689 754	601 927	703 357	597 775	-105 582	
Rémunération du personnel	487 792	460 796	497 356	451 858	-45 497	Lit à l'enveloppe de 39k€ au titre du mois d'août non utilisée finalement
Charges patronales de sécurité sociale et prévoyance	170 719	127 404	174 133	127 518	-46 615	Taux de charge dans l'AO: 38% et en réalisé 28%
Autres charges sociales (Comité d'Entreprise, Médecine du Travail)	19 562	6 457	19 953	10 968	-8 985	
Autres (dont formation)	11 681	7 270	11 914	7 429	-4 485	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 376	65 956	29 964	65 973	36 010	
Charges diverses de gestion courante	29 376	65 956	29 964	65 973	36 010	Comprend les frais DSI, RH (recrutement et formation), Immo et Opérations (projet pédagogique, service famille, coordination régionale, qualité) facturés aux crèches au prorata du nombre de berceaux de chacune. Ne comprend pas la DG, la DAF, l'ADV, le commerce et la communication. Soit 1100€/ berceau
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	0	474	474	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	21 601	27 499	21 601	24 843	3 242	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	
IMPOTS SUR LES BENEFICES / Participation des salariés	7 407	12 158	7 555	23 754	16 199	
Participation des salariés	0	0	0	0	0	
Impôt sur les sociétés	7 407	12 158	7 555	23 754	16 199	Dont -31k€ d'économie grâce à la Subvention CICE et +42k€ d'impôts sur société
REMUNERATION DU DELEGATAIRE	15 845	105 454	16 162	122 149	105 987	
Nous réalisons +19k€ CA vs budget essentiellement grâce aux +1,6k heures facturées vs budget et +87k€ sur les charges d'exploitation (dont 105k€ sur la charges du personnel)						
TOTAL PRODUITS	958 681	967 672	977 229	996 488	19 258	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	958 681	949 611	977 229	987 076	9 847	
Participation CAF, MSA et Famille	709 008	691 505	730 406	739 750	9 344	Dont +1k€ d'effet prix (+0,006€ tx PSU vs budget) et +8,4k€ d'effet volume (+1,6k heures facturées vs budget)
Participation Mairie de Bordeaux M1	249 673	258 105	246 823	247 326	503	Impact de facturation de 082016
SUBVENTION D'EXPLOITATION	0	18 061	0	9 411	9 411	
Cotisations des adhérents	0	0	0	0	0	
Autres	0	18 061	0	9 411	9 411	Dont 7,7k€ de contrats aidés et 1,6k€ d'aide à l'embauche
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0	0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0	0	
RESULTAT NET	0	0	0	0	0	

13.2. DETAIL DES IMMOBILISATIONS

ADAPEI79-EQUIPEMENT	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	16 039,07	16 039,07	935,61	4 117,07	7 260,18	2 207,49	Bien de retour
ATHEX TRVX OUVERTURE	5,00	1825,00	31/08/2019	31/08/2019	3 355,61	3 355,61	391,49	807,99	1 988,66	789,17	Bien de retour
AMETIS TRAVAUX DEVIS12145	5,00	1825,00	31/08/2019	31/08/2019	3 911,04	3 911,04	391,10	959,50	2 284,86	934,25	Bien de retour
FRAIS D'OUVERTURE AU 01/06/15	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	60 463,02	60 463,02	3 023,15	15 657,62	33 180,77	14 500,00	
ALSOTEL	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	1 410,00	1 410,00	58,75	368,34	772,26	345,17	
ALSOTEL	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	1 008,00	1 008,00	42,00	263,32	552,08	246,76	
NATHAN OUVERTURE COM3805	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	1 010,23	1 010,23	42,09	263,91	554,30	248,31	Bien de retour
A2L CONSTRUCT.	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	4 485,60	4 485,60	112,14	1 192,17	2 438,13	1 133,83	Bien de retour
WESCO	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	29,24	29,24	0,73	7,77	15,95	7,45	Bien de retour
WESCO	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	669,08	669,08	16,73	177,83	364,97	170,42	Bien de retour
PLG	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	149,64	149,64	3,74	39,77	81,65	38,14	Bien de retour
SOLDE FRAIS D'OUVERTURE	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	- 156,50	- 156,50	- 3,91	- 41,59	- 85,45	- 39,95	
DARTY OUVERTURE	2,00	730,00	03/11/2017	31/08/2019	1 672,19	1 672,19	139,35	831,33	1 674,17	703,49	Bien de retour
DARTY OUVERTURE	2,00	730,00	03/11/2017	31/08/2019	169,94	169,94	14,16	84,49	170,14	71,49	Bien de retour
QUALITYBOOX CONTENEUR	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	181,92	181,92	3,03	48,76	100,26	48,47	Bien de retour
DARTY LAVE SECHE LINGE	2,00	730,00	29/11/2017	31/08/2019	4 044,32	4 044,32	67,41	2 076,64	3 986,82	1 842,77	Bien de retour
ATHEX ESPACE MOTRICITE	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	2 183,69	2 183,69	36,39	585,33	1 191,05	569,32	Bien de retour
233-LES JULES-TVX FAUX PLAFOND	50,00	18250,00	31/08/2019	31/08/2019	684,00	684,00		58,66	293,30	234,64	Bien de retour
233-LES JULES- TVX DIVERS	10,00	3650,00	31/08/2019	31/08/2019	2 178,00	2 178,00			791,57	791,57	Bien de retour
										24 842,80	

13.3. RENOUVELLEMENTS DES BIENS ET CONSOMMATIONS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION

Global	49 887,37 €
Consommables	10 301,51 €
Equipement (mobilier)	23 108,03 €
Jouets et matériels éducatifs	4 233,67 €
Produits Entretien	1 781,67 €
Fêtes et réception	845,16 €
Lingerie	9 617,33 €
Electroménager	- €

Conclusion sur l'année 2017 et objectifs 2018

La coparentalité et la satisfaction des familles accueillies au sein de la crèche ont été les principaux objectifs portés par l'équipe sur cette année 2017.

Les ateliers parents enfants hebdomadaires, la mise en place des réunions/débats à thèmes, les publications régulières sur l'application Chaperons et Vous et les deux temps festifs reflètent cette démarche.

L'audit de mars 2017 nous a certifié crèche expert et sera reconduit en 2018 dans le but de toujours améliorer nos pratiques et de proposer un accueil de la meilleure qualité possible aux familles bordelaises.

La mise en place du Focus Bien être aura été un atout dans notre projet pédagogique et vient renforcer et valoriser nos pratiques.

L'optimisation de la crèche et le respect de nos engagements ont également été nos priorités sur cette année 2017, comme le démontre le taux d'occupation financier, qui s'élève à 85%.

Suite au départ de Julie Manjarimana en février 2018 et à la promotion d'Anne-Sophie Horeau (directrice adjointe de la crèche depuis son ouverture) en mars 2018 en qualité de directrice de l'une de nos crèches bordelaises, un nouveau binôme de direction voit le jour en 2018.

Cécile Crosnier de Bellaistre, directrice infirmière puéricultrice, et Léa Rigal, directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants (en poste sur la crèche depuis son ouverture), souhaitent sur cette nouvelle année :

- Développer notre **démarche éco-citoyenne** en lien avec la politique de la ville de Bordeaux, par la mise en place d'un potager (en y proposant des ateliers parents-enfants)
- Faire de la crèche un véritable **lieu d'échange** avec les familles en poursuivant nos rencontres à thèmes et nos ateliers parents-enfants.
Cécile, qui est formatrice certifiée en massage bébé et en langue des signes pourra ainsi ouvrir ces ateliers sur de nouveaux thèmes et renouveler les propositions aux familles.
- Impulser un partenariat avec le **conservatoire de Bordeaux** (projet qui n'a pas pu voir le jour en 2017 et que l'équipe souhaite investir cette année)
- Poursuivre notre démarche qualité **crèche expert** avec le 2ème audit interne qui aura lieu en mai 2018
- Poursuivre **notre partenariat avec l'école Albert Thomas** par la mise en place de projets en commun.

Nous veillerons également à continuer de déployer la politique petite enfance de la ville de Bordeaux par une relation de confiance et de transparence avec vos services, et offrir ainsi à vos administrés toute leur satisfaction par un service de qualité.





Toute l'équipe des Petits
Chaperons Rouges reste à votre
entière disposition pour tout
complément d'information.



Contact :

Coordinatrice
Pauline Gesson
06 29 77 73 31
p.gesson@lpcr.fr

Chargée de Missions
Emilie Papadimopoulos
01 41 40 80 56
e.papadimopoulos@lpcr.fr



LES PETITS CHAPERONS ROUGES

by **Grandir**